

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention – sciences de l’information et des bibliothèques

Parcours – publication numérique

MEMOIRE

La publication en accès ouvert : un moteur ou un frein à la carrière des chercheurs ?

Autrice : Alice Fritsch

Sous la direction de Valérie Larroche
Maître de conférence - ENSSIB

Remerciements

J'adresse mes sincères remerciements à ma directrice de mémoire, Valérie Larroche, pour son accompagnement tout au long de cette année. Son écoute et ses conseils m'ont permis de mener à bien ce projet.

Je remercie également mes camarades de classe pour leur présence au quotidien, qui ont su rendre cette année agréable malgré le rythme de travail parfois éreintant.

Mes pensées vont également à l'ensemble des jeunes chercheurs et chercheuses qui ont accepté de participer à un entretien pour que je mène à bien ce mémoire : sans elles et eux, il n'aurait pu voir le jour.

J'adresse enfin mes remerciements à mes parents pour leur soutien indéfectible et l'amour qu'ils me portent – et qui m'a porté jusqu'ici.

Résumé : *Le présent mémoire entend interroger la notion de science ouverte au prisme des stratégies de publication mises en place par les chercheurs et chercheuses pour optimiser leurs carrières académiques. Sont abordés le prestige des revues dans lesquelles ils publient, la visibilité de leurs travaux et la qualité scientifique de leurs publications, en s'appuyant sur des entretiens réalisés avec des chercheurs en début de carrière.*

Descripteurs : science ouverte, accès ouvert, publication scientifique, réputation, chercheurs, doctorants

Abstract : *This dissertation examines the notion of open science through the prism of publication strategies implemented by researchers to optimize their academic careers. We discuss the prestige of the journals in which they publish, the visibility of their work and the scientific quality of their publications, through interviews with early-career researchers.*

Keywords : open science, open access, scientific publication, reputation, researchers, doctoral students



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

INTRODUCTION.....	7
LA CORRELATION ENTRE LA CARRIERE DES CHERCHEURS ET CHERCHEUSES ET LE PRESTIGE DES REVUES SCIENTIFIQUES	17
Le contexte de l'édition scientifique sous le monopole des revues commerciales.....	17
L'évaluation des chercheurs et chercheuses à l'aune de facteurs quantitatifs.....	25
La transition de revues commerciales vers le modèle diamant : un maintien du prestige ?.....	29
L'IMPORTANCE DE LA VISIBILITE DES PUBLICATIONS ET DES CHERCHEURS ET CHERCHEUSES	35
L'accélération de la diffusion des travaux scientifiques avec l'avènement du numérique	35
Diffuser ses publications par le dépôt dans les archives ouvertes.....	38
Réseaux sociaux et identifiants auteurs : exister sur internet pour se rendre visible	43
LA QUALITE SCIENTIFIQUE DES PUBLICATIONS : LE PROCESSUS DE RELECTURE PAR LES PAIRS EN QUESTION.....	48
La relecture par les pairs : apanage des revues commerciales ?	48
Le contre-exemple des revues prédatrices.....	50
Développement de systèmes plus transparents de relecture par les pairs	51
CONCLUSION	55
SOURCES OU CONSTITUTION DU CORPUS.....	59
BIBLIOGRAPHIE.....	60
SITOGRAFIE	65
ANNEXES.....	67
TABLE DES MATIERES.....	73

INTRODUCTION

Si le mouvement promouvant l'Accès Ouvert n'est pas une idée neuve, cela fait moins d'une dizaine d'années qu'il est devenu un véritable enjeu pour les pouvoirs publics, à l'échelle nationale mais aussi internationale. Parler d'Accès Ouvert, et plus encore, d'un mouvement actuel d'ouverture de la science, signifie en creux que la science semble être intrinsèquement cloisonnée : l'accès à la littérature scientifique, mais aussi aux données, semblent bien être par défaut fermés, et c'est pourquoi le mouvement de la science ouverte cherche à en ouvrir l'accès. Effectivement, c'est avant tout pour lutter contre la concentration des revues scientifiques qu'est né le mouvement de l'Accès Ouvert, à l'initiative de chercheurs qui voulaient s'extraire du monopole des revues commerciales pour donner, dans une démarche éthique, plus de visibilité à leurs travaux. Plus encore, au-delà de toute considération axiologique axée sur la transparence ou encore la gratuité d'accès à la connaissance, personne ne saurait nier l'importance du partage du savoir pour favoriser le progrès scientifique. En effet, la « science » que l'on peut définir comme « l'ensemble de toutes les connaissances systématisées »¹ est par essence un édifice collectif, qui ne peut s'enrichir et s'affiner que par la confrontation des idées. Or pour cela, il est bien nécessaire de formaliser les découvertes, l'écrit apparaissant comme le média privilégié puisqu'il est, en théorie au moins, pérenne. Les chercheurs peuvent alors s'appuyer sur des recherches antérieures pour avancer dans leurs propres travaux, et à leur tour publier leurs propres résultats, en s'assurant au passage la reconnaissance de leur paternité. Ainsi les publications, qu'il s'agisse d'articles scientifiques sur lesquels nous nous concentrerons plus spécifiquement, mais aussi d'ouvrages scientifiques, ou encore la littérature grise et les données, font partie de l'information scientifique et technique qui est non seulement produite par la recherche, mais qui est également nécessaire à son fonctionnement. L'accessibilité donc, mais également la fiabilité de l'information scientifique et technique semblent bien cruciales à tout progrès scientifique.

¹Site du CNTRL, « Définition de science ». <https://www.cnrtl.fr/definition/science>. [Consulté le 14 Août 2023].

A l'aube des années 2000, plusieurs événements vont formaliser les tenants et aboutissants de l'Accès Ouvert, avec notamment l'initiative de Budapest pour l'accès ouvert (BOAI) en 2002, puis, l'année suivante, la déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès ainsi que la déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales (MOIGN et al., 2021). Cet élan pour l'ouverture de la science est ensuite sorti du cadre restreint et militant des communautés de chercheurs, et gagne une ampleur inédite depuis une dizaine d'années, passant d'une sphère individuelle à une sphère sociétale. En atteste le soutien croissant des institutions à ce mouvement, qui en donnent des définitions très positives comme le fait remarquer Éric Bruillard : le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche parle ainsi de « la diffusion sans entrave des résultats, des méthodes et des produits de la recherche scientifique », et l'Agence Nationale de la Recherche y voit « une prise de conscience que la science et la connaissance sont des biens communs qui doivent donc être partagés par toutes et tous » (BRUILLARD, 2022). Ces définitions s'accompagnent d'une aide concrète de la part des instances gouvernementales, avec notamment en France la loi pour une République numérique de 2016 et le Plan national pour la science ouverte 2018-2021, qui a vu passer le taux de publications scientifiques françaises en accès ouvert de 41% en 2017 à 56% en 2019. Le deuxième Plan national pour la science ouverte 2021-2024 entend poursuivre cette ambition, et fixe même l'objectif de 100% des publications scientifiques en accès ouvert pour 2030². Depuis l'engagement des pouvoirs publics sur cette question, un glissement sémantique s'est opéré de la notion d'Accès Ouvert à celle de Science Ouverte (MOIGN et al., 2021).

Mais la notion de Science Ouverte recouvre des réalités différentes. Traditionnellement, la « science ouverte » revient soit à parler de la voie verte, qui consiste en l'auto-archivage par les chercheurs de leurs travaux dans des dépôts dédiés, comme HAL, arXiv ou Zenodo

² Site du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, « Le plan national pour la science ouverte ». <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-2021-2024-vers-une-generalisation-de-la-science-ouverte-en-48525>. [Consulté le 14 Août 2023].

pour ne citer qu'eux, soit à parler de la voie dorée, qui relève de la publication dans des revues commerciales en accès ouvert. La voie verte permet d'archiver sans frais ses travaux, mais un tel mode de diffusion échappe partiellement au principe de relecture par les pairs, dans la mesure où les documents archivés peuvent relever de la littérature grise : nous pensons notamment aux prépublications ou manuscrits auteurs. La voie dorée, elle, bénéficie généralement d'une forte légitimité scientifique, émanant de revues dotées de comités éditoriaux qui valident la scientificité des publications, moyennant cependant la plupart du temps des frais de traitements d'article (*Article Processing Charges* en anglais) à la charge de l'auteur ou, plus généralement, de son institution de rattachement, frais qui varient selon la revue, s'étendant de 500\$ à 5000\$ environ³ (ANDRO et al., 2014). Tout récemment, Alain Schuhl, directeur général délégué à la science au CNRS, s'est ainsi exprimé pour avertir sur les coûts exorbitants des frais de traitements d'articles : dans la mesure où augmentent les tarifs par articles mais également le nombre de publications soumises à des frais de traitements d'articles, les dépenses publiques françaises sont amenées à augmenter de manière exponentielle sans changement radical de modèle économique⁴. Mais une troisième voie existe et prend une ampleur grandissante : c'est celle de la voie diamant, aussi connue sous les noms de voie platine ou voie dorée améliorée, qui n'implique des frais ni du côté du lecteur, ni du côté de l'auteur, tout en proposant des contenus scientifiquement validés (BORRELL-DAMIÀN & ROORYCK, 2022). La voie diamant apparaît donc comme le moyen privilégié pour un accès ouvert vertueux aux publications scientifiques, et l'une des mesures du Plan national pour la science ouverte consiste d'ailleurs dans le soutien aux « modèles économiques d'édition en accès ouvert sans frais de publication pour les auteurs », c'est-à-dire le modèle diamant⁵.

³ Site de Open APC. <https://treemaps.intact-project.org/apcdata/openapc/#publisher/>. [Consulté le 14 Août 2023].

⁴ Site du CNRS, « Frais de publication : 'nous sommes au bord du gouffre' ». <https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/frais-de-publication-nous-sommes-au-bord-du-gouffre>. [Consulté le 14 Août 2023].

⁵ Site du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, « Le plan national pour la science ouverte ». <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-plan-national->

Pour autant, le soutien à la publication en accès ouvert total semble entrer en contradiction avec une autre injonction, celle qui incite les chercheurs à publier dans des revues prestigieuses. Pour reprendre les termes de Toma Susi, chercheur en physique à l'université de Vienne, durant les Journées européennes de la science ouverte de 2022 : « Depuis de nombreuses années, des déclarations très appuyées affirment que la science ouverte doit être intégrée à tous les niveaux de l'activité scientifique et que toutes les parties prenantes doivent en assumer la responsabilité. Tout cela est bien beau, mais le fait est que les chercheurs sont toujours embauchés et promus, dans une large mesure, en fonction du nom des revues dans lesquelles ils publient » (SUSI, 2022). Nous pouvons mettre cela en perspective avec l'enquête menée par le consortium Couperin sur les pratiques de publication et d'accès ouvert des chercheurs en 2019. Cette enquête a en effet démontré que « pour de nombreux chercheurs, la pression à publier dans des revues à haut facteur d'impact d'une part et la promotion de l'accès ouvert d'autre part, constitue une injonction paradoxale ». Il semblerait donc que les chercheurs soient effectivement pris en tenaille entre deux injonctions contradictoires, lesquelles paraissent insolubles dans le contexte actuel de l'édition scientifique : choisir de publier en accès ouvert, est-ce sacrifier sa carrière ? La déclaration de Toma Susi met en effet en exergue un aspect crucial qui contribue à construire la carrière du chercheur, celui du prestige qu'il obtient par les revues dans lesquelles il publie. Ainsi, un chercheur sera jugé compétent s'il publie dans des revues renommées de sa discipline, facilitant pour lui le fait d'obtenir postes et promotions, et lui garantissant donc une réussite professionnelle dans le secteur académique (MARTINEZ et al., 2018).

Cette injonction à publier dans des revues prestigieuses est tout particulièrement pesante pour les jeunes chercheurs en quête de titularisation : comme l'indique l'enquête menée par le consortium Couperin sur les pratiques de publication et d'accès ouvert des chercheurs français en 2019, certains répondants ont affirmé que « la résistance ne peut être portée par les jeunes chercheurs » au risque de mettre leur carrière en péril. Les

[pour-la-science-ouverte-2021-2024-vers-une-generalisation-de-la-science-ouverte-en-48525](#). [Consulté le 14 Août 2023].

doctorants sont des apprentis enseignants-chercheurs, travaillant pendant au moins trois ans sur un sujet de recherche afin d'obtenir le plus haut diplôme universitaire, celui de docteur. Comme en atteste l'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°16, 71 500 étudiants sont inscrits en doctorat à la rentrée 2021, et le diplôme du doctorat est délivré chaque année à environ 14 000 doctorants. Si cette même source indique également que 67% des docteurs diplômés en 2018 ont en 2021 un emploi stable, 96% ont un emploi de cadre et 95% un emploi à temps plein, il est également indiqué que seulement 44% sont employés au sein du secteur académique⁶. Ce taux, qui baisse par ailleurs de trois points par rapport à la promotion de 2016, semble bien être la preuve qu'être titulaire d'un doctorat ne garantit pas la poursuite d'une carrière dans la recherche publique, loin s'en faut. Si les dernières enquêtes sur le sujet ont bientôt dix ans, elles montrent néanmoins que si « les doctorants ont une préférence pour la recherche publique et académique, leur insertion dans ce secteur est difficile notamment en raison de la raréfaction des postes et de l'instabilité des emplois proposés dans l'enseignement supérieur » (MOHIB et al., 2022). Nous avons mené, pour réaliser ce mémoire, cinq entretiens avec des jeunes chercheurs, tous doctorants ou post-doctorants : tous nous ont affirmé avoir fait une thèse dans le but de devenir enseignant-chercheur, et les deux post-doctorants nous ont tout particulièrement fait part de leur franche inquiétude quant à leur avenir professionnel dans le monde académique extrêmement concurrentiel.

Si la publication en accès ouvert diamant peut sembler, au premier abord, être le système le plus enviable pour les chercheurs, dans la mesure où ils n'ont aucun frais à avancer pour être publiés, ni pour accéder aux travaux de leurs pairs pour affiner leurs propres recherches, force est de constater que certains peuvent y opposer des résistances. Si la question du déficit du prestige des revues diamant, souvent naissantes, peut apparaître

⁶ Site du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, « Etat de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation en France n°16 » : https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T744/le_doctorat_et_les_docteurs/ [Consulté le 14 Août 2023].

comme un obstacle pour des chercheurs aspirant à publier dans des revues phares (et donc, souvent payantes) de leur discipline, n'existent-ils pas d'autres critères qui entrent en jeu dans les stratégies mises en place par les chercheurs pour publier leurs recherches, stratégies qui les pousseraient à éviter ou au contraire privilégier d'autres voies du libre accès ? En effet, au-delà du prestige des revues, la question de la visibilité et du référencement des publications apparaissent comme des éléments cruciaux pour qu'une recherche soit non seulement diffusée largement, mais donc par là même consultée et citée. Or, les articles diffusés en libre accès ont par définition plus de chances d'être lus, là où des articles disponibles via abonnement ne le seront que pour les chercheurs dont la bibliothèque universitaire ou l'unité de recherche de rattachement est abonnée. À ce titre, la publication en accès ouvert peut paraître plus avantageuse puisqu'elle permet à quiconque d'accéder à ses travaux. Enfin, nous pouvons citer la question de la qualité scientifique, et notamment de l'évaluation par les pairs, pierre angulaire de la littérature scientifique qui permet le passage du manuscrit à la publication véritablement scientifique, en ce sens où la validité de son contenu en est confirmé. Il est admis que la publication dans une revue payante ne rime pas forcément avec la garantie d'une relecture scientifique efficace et sérieuse : les scandales fréquents des revues prédatrices qui ponctuent l'actualité scientifique permettent d'éviter toute conclusion naïve qui soutiendrait que la qualité est un corollaire des revues payantes. Cependant, l'inverse est-il vrai ? N'existe-t-il pas une certaine méfiance parmi les chercheurs vis-à-vis de services gratuits de publication de contenus, en ce sens où quelque chose de gratuit serait forcément, sinon de piètre qualité, au moins de seconde zone ? Ou bien au contraire, la science ouverte ne favorise-t-elle pas des modes de relectures plus transparents ?

Comme stipulé par l'article L411-1 du code de la recherche, la diffusion du savoir scientifique fait partie des missions des chercheurs. Ils ont notamment pour mission « l'information des citoyens dans le cadre de la politique nationale de science ouverte et la diffusion de la culture scientifique et technique dans toute la population,

notamment parmi les jeunes »⁷. Or la publication d'articles et d'ouvrages scientifiques est l'un des canaux principaux de cette diffusion du savoir qui incombe aux chercheurs, c'est pourquoi nous nous concentrerons sur cette activité, au prisme de la politique de science ouverte qui encourage le libre accès aux publications. Il s'agira donc de nous demander comment l'activité de publication influence la carrière d'un chercheur, et quelles sont les stratégies mises en œuvre pour en optimiser la trajectoire, tout particulièrement pour les jeunes chercheurs ambitionnant d'obtenir un poste d'enseignant-chercheur. Nous laisserons de côté pour le présent mémoire la question des données de la recherche et de leur ouverture. Pour ce faire, nous nous baserons sur les trois types de légitimation des contenus scientifiques publiés tels qu'ils sont présentés par Benoît Epron et Marcello Vitali-Rosati, à savoir : le prestige lié aux revues dans lesquelles un chercheur peut publier, mais également la visibilité de ses publications ainsi que l'évaluation scientifique qui permet de légitimer ses travaux (EPRON & VITALI-ROSATI, 2018). Il s'agira d'étudier ces critères au prisme des différents canaux de publications existants, entre éditeurs commerciaux, revues en libre accès total et archives ouvertes.

Il sera nécessaire pour le présent mémoire de mettre en perspective : d'une part, le contexte actuel de la publication scientifique, qui reste dominé largement par une poignée d'éditeurs commerciaux ; d'autre part, l'encouragement des pouvoirs publics à généraliser l'accès ouvert aux publications dans le cadre de la politique nationale de science ouverte ; et enfin, la manière dont les chercheurs perçoivent l'accès ouvert et les conséquences qu'ils peuvent avoir sur leur carrière. Pour ce faire, nous nous appuierons à la fois sur les discours officiels des acteurs publics soutenant la science ouverte, sur des conférences et colloques où la question du libre-accès diamant a pu être abordée, sur l'enquête menée par le consortium Couperin sur les pratiques de publication et d'accès ouvert des chercheurs français en 2019 et sur des entretiens semi-directifs réalisés avec cinq jeunes chercheurs et chercheuses. Les entretiens ont été réalisés en visioconférence

⁷Site de Légifrance, « Code de la recherche » : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071190/LEGISCTA00006151314/#LEGIARTI000042813489 [Consulté le 14 Août 2023].

les 17 et 18 Juillet 2023, et ont eu une durée de vingt minutes à une heure quinze. Nous avons choisi de limiter nos entretiens avec des chercheurs issus des sciences humaines et sociales : si les publications en SHS semblent moins polarisées autour de quelques grands éditeurs commerciaux, des stratégies pour assurer sa réputation en tant que chercheur n'existent pas moins. Les disciplines des enquêtés sont la sociologie, la philosophie, les sciences cognitives et l'histoire du droit, disciplines qui connaissent des pratiques de recherche, et notamment de publication, contrastées. Par ailleurs, il nous a semblé intéressant de mener des entretiens avec des chercheurs en début de carrière : nos cinq enquêtés sont de jeunes doctorants ou post-doctorants⁸. Cela nous permettra d'appréhender la question de la carrière du chercheur pour des individus qui entament la leur, et de voir quelles stratégies ils peuvent mettre en place pour valoriser leurs travaux dans un contexte extrêmement concurrentiel où la titularisation en tant qu'enseignant-chercheur demeure souvent l'objectif principal. Au cours de ces entretiens, je leur ai d'abord demandé de me présenter leurs parcours universitaires (discipline, université, obtention d'un contrat doctoral ou non, année d'obtention du doctorat le cas échéant) et je leur ai demandé s'ils avaient, ou non, déjà publié des articles scientifiques, contribué à des ouvrages collectifs ou encore participé à des colloques ayant donné lieu à des restitutions sous forme d'actes. Je leur ai demandé, quand ils ne développaient pas eux-mêmes ce sujet, de m'expliquer dans quelles circonstances ils avaient publié, et quelle importance ils accordaient à l'activité de publication dans la construction de leur carrière de chercheur. Les thématiques que nous avons également abordées, au fil des entretiens, étaient orientées autour de la science ouverte (avec notamment, la question des archives ouvertes), des processus de relecture par les pairs pour des revues à comité de lecture et

⁸Ambre, 32 ans, post-doctorante en histoire du droit depuis deux ans, a publié dans un ouvrage collectif et dans deux actes de colloques.

Gaston, 31 ans, post-doctorant en sociologie depuis un an, a déjà publié une dizaine d'articles, mais il a également participé à des ouvrages collectifs.

Kim, 26 ans, est doctorante en philosophie depuis deux ans. Trois de ses articles de ses articles sont en cours de relecture, dont un qui devrait être publié très prochainement.

Yaël, 27 ans, est doctorante en histoire du droit depuis un an. Elle n'a jamais publié d'article scientifique.

Michael, 25 ans, vient de soutenir son mémoire en sciences cognitives et de décrocher par la même occasion un contrat doctoral. Il a participé à la rédaction d'un article scientifique collectif pendant sa licence.

des moyens de rendre visible, grâce au numérique, ses publications et soi-même en tant que chercheur (Annexe 1 : Grille d'entretien).

Dans quelle mesure la publication en accès ouvert bénéficie-t-elle d'un prestige, d'une visibilité et d'une qualité scientifique, pouvant faire l'objet de stratégies de la part des chercheurs pour optimiser leur carrière académique ?

Dans un premier temps, nous aborderons la question du prestige de certaines revues scientifiques et de leur impact sur la carrière des chercheurs ; puis nous nous attarderons sur l'importance de la visibilité des publications, visibilité qui connaît une ampleur sans précédent avec l'ère du numérique ; et enfin nous interrogerons la question de la qualité scientifique des publications et plus particulièrement les processus de relecture par les pairs à l'œuvre dans l'édition scientifique.

LA CORRELATION ENTRE LA CARRIERE DES CHERCHEURS ET CHERCHEUSES ET LE PRESTIGE DES REVUES SCIENTIFIQUES

LE CONTEXTE DE L'ÉDITION SCIENTIFIQUE SOUS LE MONOPOLE DES REVUES COMMERCIALES

Le passage au numérique a transformé profondément le marché de l'édition scientifique, les petits éditeurs n'étant pas forcément en mesure de s'adapter aux nouvelles technologies. Cela s'est traduit par le rachat et donc la concentration de l'édition scientifique publique par les plus grands acteurs du marché à l'aube du XXI^e siècle (RENTIER, 2018). Par ailleurs, la production scientifique connaît une croissance exponentielle, non seulement parce que le nombre de chercheurs à travers le monde augmente, mais aussi parce que la publication savante est aujourd'hui particulièrement cruciale dans la carrière des chercheurs. Là où la valeur d'un chercheur résidait auparavant dans ses découvertes, on assiste aujourd'hui à une course à l'activité de recherche, qui se traduit par une surproduction de travaux qui ne rend plus nécessairement compte de l'activité d'un chercheur, et *a fortiori* de son laboratoire de rattachement (MAISONNEUVE, 2023). Ce système du « publish or perish », « publier ou mourir », bien que décrié par une partie non négligeable des institutions académiques et de leurs chercheurs, reste important aujourd'hui dans la course au facteur d'impact, notamment en STM, que nous aborderons plus en détails dans la sous-partie suivante. Pour les disciplines de SHS, le fait de publier de manière prolifique reste, semble-t-il, un enjeu de taille pour s'assurer un poste et une carrière : comme expliqué par Gaston en entretien, le milieu de la recherche est extrêmement concurrentiel, et la titularisation ne peut espérer être obtenue qu'en ayant produit de nombreuses publications, du moins en sociologie. Voici comment il a décrit l'injonction à publier en entretien :

« Faut que tu publies quand t'es en thèse, faut que tu publies quand t'es plus en thèse... J'ai déjà un CV qui est pas dégueulasse [en termes de publications] par rapport à là où j'en suis, mais je peux pas me contenter de ça. »

Cette mention du CV nous a semblé particulièrement intéressante : nous pouvons la mettre en parallèle avec ce qu'exprime Bernard Rentier : « Peu lues, les publications ne servent souvent qu'à ajouter des lignes au *curriculum vitae* de l'auteur plutôt qu'à diffuser efficacement le savoir » (RENTIER, 2018). L'enjeu principal de la publication serait donc moins, d'après eux, celui de diffuser les connaissances (enjeu qui nous apparaît spontanément comme étant le premier de la publication scientifique), mais bien celui de gonfler son CV pour justifier de son activité de recherche, et mettre de son côté les chances d'obtenir un poste. Gaston poursuit :

« Donc oui, t'as tout le temps plein de trucs sur le feu. Tant que t'y es pas, tant que t'es pas titulaire, tant que t'as pas le poste... Et même si je l'ai un jour, moi j'aimerais faire carrière, et t'es toujours là-dedans en fait [dans la course à la publication], mais y aura au moins cette sécurité de se dire 'OK, c'est bon, j'ai le poste'. Mais pour atteindre le Saint-Graal, le poste, faut publier... C'est des projets éditoriaux en général, parce qu'il y a publier les articles, mais aussi diriger les numéros de revue, écrire des bouquins... ça fait partie du taff. »

L'objectif de l'obtention d'une titularisation motive donc, tout particulièrement en sociologie dans le champ disciplinaire de Gaston, la production d'un important volume de publications scientifiques diverses. Si l'activité de publication est une mission de tout chercheur, quel que soit le stade de sa carrière, il semblerait qu'elle suscite des enjeux bien plus cruciaux pour des chercheurs n'ayant pas encore de poste. Kim, doctorante en philosophie intéressée par les enjeux d'éthique a également évoqué cette question en entretien, avec un œil particulièrement critique :

« Publish or perish c'est le système actuel de 'plus tu publies, plus t'es un bon chercheur', que je trouve flingué, et qui donne pas du tout envie de faire carrière parce que ça a aucun sens par rapport à la temporalité réelle de la recherche et aux critères d'évaluation de ce que c'est une bonne recherche. Enfin le critère quantitatif il a aucun sens pour moi, les découvertes scientifiques elles se font pas en multipliant les micro articles sur des sujets un peu à la mode. [...] En fait c'est ça qui est un peu débile : être obligé de publier beaucoup pour pouvoir ensuite faire des choses plus de qualité, mais

le temps que tu perds à faire des choses en quantitatif, c'est contre-productif. Ça détermine les budgets que les labos vont avoir, mais publier beaucoup c'est pas gage de qualité. [...] Enfin moi ça m'énerve vraiment ce truc, je trouve ça vraiment absurde, et ça force à trouver des moyens détournés de faire de la recherche sans rentrer dans ce système là, mais le problème c'est que ça peut mettre les autres chercheurs du labo dans la merde. Si tu décides de donner juste des cours et faire des recherches pour toi sans publier ça peut nuire à la réputation du labo. »

Cette pression liée à l'injonction de publier massivement peut donc même dégoûter des jeunes chercheurs de l'activité de recherche, dans la mesure où elle peut être perçue comme un dévoiement de celle-ci. Bien consciente des dynamiques d'évaluation des chercheurs qui sous-tendent cette injonction à la publication, Kim affirme donc que celle-ci ne permet pas aux chercheurs de mener des recherches de qualité, mais qu'il s'agit d'une règle tacite à laquelle il faut souscrire pour assurer sa carrière. Là où Gaston n'évoquait que les conséquences liées aux carrières individuelles des chercheurs, Kim met l'accent sur la réputation du laboratoire de rattachement, pointant donc une pression collective qui entrave la marge de manœuvre des chercheurs, non pas uniquement pour leur carrière personnelle, mais pour celle de leurs confrères et consœurs. L'obtention de budget par les unités recherche étant conditionnée par la publication de la part des chercheurs affiliés, refuser de publier revient à se condamner soi, mais aussi les autres. Par ailleurs, la construction d'un corpus de publications pour un chercheur doit par ailleurs s'effectuer sur un temps court. A propos de la notion de « course à la publication » Gaston explique en effet :

« Je la trouve très juste cette expression de course, parce qu'effectivement il y a vraiment une question de vitesse qui s'y joue. [...] Il faut publier vite et beaucoup, parce que la fenêtre pour avoir un poste est assez courte : si t'as pas de poste à quarante ans, c'est que t'es pas bon. »

La carrière d'un chercheur se joue donc, d'après Gaston, par le volume de ses publications : ne pas publier suffisamment, c'est prendre le risque de ne pas obtenir de poste, et si le poste n'est pas obtenu pendant les quelques années suivant l'obtention du doctorat, le chercheur passe pour un chercheur de piètre qualité. Cette injonction tacite à

la publication ne s'accompagne cependant pas de véritable formation, et certains peuvent ne pas être acculturés à ces enjeux, notamment au début de leur doctorat. Là où Gaston a déclaré avoir eu la chance d'être initié à la publication par deux enseignants-chercheurs au début de sa thèse, Yaël, doctorante en histoire du droit, ne s'est jamais posée réellement la question de publier, n'étant pas particulièrement encouragée en ce sens par son directeur de thèse :

« Je sais qu'il y a des gens qui publient pendant leur thèse, mais moi on ne m'en a pas encore parlé du coup... après les gens qui publient en thèse c'est un peu plus tard quand même [qu'au terme de la première année de doctorat], je pense. Après ça dépend aussi du sujet j'imagine, et de la discipline. »

L'injonction à publier peut donc se faire ressentir chez les jeunes chercheurs, mais elle semble intimement liée à l'environnement de ces derniers : le fait d'être, ou non, poussé à publier des articles scientifiques influence nécessairement leurs pratiques de publication. Cela a d'ailleurs été corroboré par l'entretien mené avec Ambre, post-doctorante, également en histoire du droit, qui a répondu ainsi à la question de son nombre de publications :

« Alors c'est pas énorme, mais parce que en histoire du droit, en tout cas la manière dont nous on gère les choses, elle est très liée à la politique du directeur de thèse, et pendant ma thèse, mon directeur de thèse il était pas nécessairement très favorable à un grand nombre de publications qui pouvait empiéter sur le travail de thèse mais surtout sur le rendu final de la thèse... En ayant à l'idée que si tu travailles sur un sujet qui est très différent de celui de ta thèse, ben c'est du temps perdu pour ta thèse, et si tu travailles sur un sujet qui est proche de ta thèse, l'article sera nécessairement moins bon que la thèse finale puisque c'est du travail préparatoire. »

Ainsi, elle n'a pas publié avant la fin de sa thèse, dans la mesure où son directeur de thèse préférerait qu'elle consacre son énergie à la rédaction de sa thèse. Il semblerait en effet que la qualité de la thèse soit particulièrement cruciale pour les doctorants en histoire du droit aspirant à faire carrière dans la recherche académique, là où la publication d'articles ou la contribution à des ouvrages ne semble pas avoir un si fort impact :

« J'ai vu de tout, j'ai vu des gens devenir maître de conférence sans avoir énormément de publications à côté de leur thèse à leur actif. Simplement parce que la thèse est brillante, qu'il y a une publication qui se balade, mais je crois que vraiment ça dépend des disciplines et des sentiments des directeurs de thèse sur ces questions-là. »

Partant de ce constat, il est logique que Yaël, doctorante en histoire du droit depuis un an, n'ait pas encore de publication à son actif. Quant à Michael, qui entame véritablement sa carrière de chercheur puisqu'il a débuté il y a quelques semaines sa thèse, il a participé à un article collectif au cours de sa licence :

« En licence j'avais eu la chance en stage d'assister une doctorante qui ensuite a fait un papier avec nos travaux et qui a mis mon nom dans la liste des auteurs. »

Ce témoignage atteste donc à la fois de l'activité de publication, vraisemblablement commune, pour les doctorants en sciences cognitives, et d'une pratique de publication qui n'est pas forcément proactive pour les chercheurs débutants. En effet, si Michael a participé à un article, il n'a pas activement participé aux démarches pour qu'il soit publié. La question d'être publié malgré soi en début de carrière a également été abordée avec Gaston, après que je lui ai demandé comment il avait choisi les revues dans lesquelles publier :

« En fait... Je me permets : la question est mal posée, dans le sens où... Moi, et à l'instar d'autres chercheurs, j'ai publié dans des revues malgré moi, j'me suis pas dit 'Tiens j'aime bien cette revue'... Enfin si, au bout d'un moment ça arrive, mais au début tu ne te dis pas 'Ha tiens, j'adore cette revue'. Non, c'est 'Je bosse avec un tel ou avec un tel', et du coup, malgré moi je vais être embringué dans un projet de numéro, et c'est pas vraiment moi qui décide, ça va collectivement se décider que ça va être telle revue plutôt qu'une autre. »

Ainsi, il semblerait que le processus de publication des premiers articles scientifiques semble échapper aux jeunes chercheurs, qui ne sont libres de choisir les revues dans lesquelles ils souhaitent être publiés qu'une fois que leur carrière est lancée. Guidés par leurs directeurs de thèse, les doctorants n'ont donc pas toujours, à proprement parler, de

stratégie propre en termes de publication lorsqu'ils débutent leur carrière. Cependant, ce n'est pas une généralité. Kim, doctorante en philosophie, a elle-même entamé des démarches de soumission d'articles auprès de revues qu'elle avait repérées, articles qu'elle avait rédigés après une participation à une table ronde, en première année de thèse (articles qui sont en cours de relecture), puis pendant sa seconde année de thèse, en répondant à un appel à contribution (en cours de relecture également au moment de l'enquête).

« J'ai participé à une table ronde sur un sujet, à partir de là j'ai écrit un article, il était long donc je l'ai coupé en deux et j'ai regardé des revues qui correspondaient à ces sujets-là en tapant des mots-clés sur Cairn, en gros. J'ai fait mes articles, je les ai envoyés, c'était des candidatures spontanées on va dire. [...] Celui que j'ai fait cette année, je suis tombée sur un appel à contribution d'une revue qui matchait bien avec mes thèmes de recherche. »

Sans injonction particulière de son directeur de thèse, Kim a ainsi cherché à valoriser ses recherches en publiant dans des revues scientifiques de sa discipline, sans stratégie particulière pour les premiers, outre trouver une revue correspondant à ses thématiques de recherche pour soumettre spontanément ses articles, et en répondant, pour le dernier, à un appel à contribution d'une revue qu'elle avait repéré au préalable comme faisant partie de son champ de recherche.

Ce mouvement d'augmentation des publications scientifiques, lié à la pression qui pèse sur les chercheurs pour qu'ils publient toujours plus, a bénéficié à quelques grands éditeurs prestigieux. On peut citer, en sciences techniques et médicales : Reed-Elsevier, Springer Nature, Wiley-Blackwell, puis American Chemical Society, Oxford University Press, Taylor & Francis et IEEE. Pour les sciences humaines, on trouve Reed-Elsevier, Taylor & Francis, Wiley-Blackwell, Springer Nature, Sage Publications, Oxford University Press, Cambridge University Press. La domination de quelques grands éditeurs

est particulièrement marquée en STM⁹. Si ces éditeurs sont en situation de monopole, on ne saurait pour autant affirmer qu'il n'existe aucune alternative à la publication. Ainsi, affirmer que leur succès reposerait sur une absence de concurrence serait réducteur. En effet, la publication d'articles dans de telles revues semble apporter certaines garanties aux chercheurs, quand bien même celles-ci sont rendues possibles par le paiement de frais de traitement d'article. Comme l'exprime Joachim Schöpfel : « Sans aucun doute, les frais de traitement d'article contribuent au succès de l'accès ouvert doré. [...] Ils permettent de satisfaire les besoins des chercheurs en termes d'immédiateté et de largesse de la diffusion de contenus évalués par les pairs [Traduction libre] »¹⁰ (SCHÖPFEL, 2015). Ainsi donc ces revues semblent se distinguer par leur efficacité en termes de publication des articles, efficacité qui dépend notamment de la largesse de leurs moyens, rendue possible par leur situation monopolistique qui leur permet la captation des deux-tiers des profits mondiaux de l'édition scientifique, et des taux de marge opérationnelle de 36% sur chiffre d'affaires, soit leur taux de profit¹¹.

À ce titre, le marché de l'édition scientifique, ou du moins, la part contrôlée par les grands éditeurs, est l'un des exemples les plus frappants de l'effet Veblen, qui veut que la demande d'un bien augmente à mesure que son prix augmente lui aussi - à l'inverse de la loi de la demande. Or, comme l'expliquent Odile Contat et Didier Torny, « l'économie des revues scientifiques relève presque exclusivement de la dépense publique ». En premier lieu, les chercheurs sont payés par l'Etat pour leur activité de recherche, dont la publication de travaux scientifiques est un pan important. Ensuite, le financement des recherches est généralement public, et s'il est privé, les recherches échappent généralement à la publication. Le financement des frais de traitement des articles est, là encore, généralement pris en charge par le laboratoire, l'unité de recherche de l'auteur.

⁹ CNRS, « Accès ouvert, les pratiques des scientifiques analysés », 2022. <https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/acces-ouvert-les-pratiques-des-scientifiques-analysees>. [Consulté le 14 Août 2023].

¹⁰ « Without doubt, APCs contribute to the success of gold open access. [...] They can satisfy the scientists' needs for immediate and large dissemination of reviewed content. »

¹¹ Eprist (réseau des responsables IST des organismes de recherche, « Résultats financiers 2015 de l'édition scientifique », 2016 : https://www.eprist.fr/wp-content/uploads/2016/03/IST_16_R%C3%A9sultatsFinanciers2015EditionScientifique.pdf. [Consulté le 14 Août 2023].

De plus, le travail d'édition et d'éditorialisation incombe lui aussi à des agents publics, que ce soit par exemple pour les comités de rédaction, la relecture par les pairs ou le travail sur le texte. En dernier lieu, la quasi-totalité des clients des revues commerciales sont, là encore, publics, puisqu'il s'agit des bibliothèques universitaires et organismes de recherche qui mettent à disposition de leurs étudiants et chercheurs ces ressources (CONTAT et TORNBY, 2015). Il existe par ailleurs une obligation tacite à souscrire non pas aux seules revues utiles dans le cadre de la politique documentaire de l'établissement, mais à des bouquets fournis de revues, lesquels sont proportionnellement moins chers que l'abonnement à la carte à différentes revues. Ce phénomène, dénoncé entre autres par la pétition *The Cost of Knowledge*, souligne ainsi que les éditeurs commerciaux font des profits colossaux en exploitant le fait que certaines de leurs revues sont essentielles dans certains champs disciplinaires, en imposant l'abonnement à d'autres revues qui ne sont ni cruciales, ni même utiles aux bénéficiaires de ces abonnements¹². A noter qu'il existe d'importantes différences en termes de coût des abonnements entre les disciplines. Si le coût moyen de l'abonnement à un périodique de SHS serait de 220 euros par an, l'abonnement à une revue de STM oscillerait ainsi entre 400 et 2500 euros par an, certaines d'entre elles pouvant même coûter plus de 15 000 euros par an, à l'instar de *Brain Research*. Ces écarts importants ne sont pas sans conséquences, et impliquent notamment que les budgets d'acquisition consacrés à l'abonnement à des périodiques en bibliothèques universitaires soient massivement fléchés vers des revues de STM, au détriment de celles de SHS (CHARTRON, 2014).

¹² Site de la pétition « The Cost of Knowledge » : <http://thecostofknowledge.com/> [Consulté le 14 Août 2023].

L'EVALUATION DES CHERCHEURS ET CHERCHEUSES A L'AUNE DE FACTEURS QUANTITATIFS

La carrière d'un chercheur est en premier lieu influencée par les éditeurs qui publient ses travaux : à notre connaissance, aucune publication portant sur la carrière des chercheurs ne nie l'importance du prestige lié à l'éditeur. Ce prestige renvoie donc à la valeur symbolique dont bénéficie un éditeur, dont les lecteurs « connaissent le nom de la maison et associent à ce nom une idée de qualité » (EPRON & VITALI-ROSATI, 2018). Par extension, les publications diffusées par un éditeur disposant d'une aura prestigieuse tendent à bénéficier de cette même aura, et apparaissent donc comme légitimes : « Le prestige d'un chercheur dépend de celui des revues et des collections où il publie » (ORIGGI, 2013). Ainsi, comme expliqué par Gaston en entretien, il est d'usage qu'un chercheur soit jugé pour les revues au sein desquelles il a publié :

« En fait, ça sert qu'à ça les revues : si un chercheur publie dans telle revue de rang A, et aussi dans telle autre, et telle autre, ça veut dire qu'il est bon. »

Pour certains, c'est bien les revues prestigieuses, encore plus que certaines collections, qui permettent de bénéficier d'un prestige : « la qualité scientifique du dossier [d'un chercheur] reste primordiale. Elle est appréciée à l'aune des productions scientifiques et même si d'autres supports sont valorisés (ouvrage chez des éditeurs reconnus, ouvrage labellisé FNEGE, etc.), l'article publié dans une revue classée reste un marqueur » (MARTINEZ et al., 2018). Certains vont même jusqu'à affirmer que c'est moins le contenu d'un article que la revue dans laquelle il a été publié qui conditionne la réussite d'un chercheur, d'où une course à la publication dans les revues de rang A (DE HERDE et al., 2021). Cette question a notamment été largement abordée en entretien avec Gaston, docteur en sociologie, après que je lui ai demandé comment le repérage des revues perçues comme prestigieuse s'effectuait dans sa discipline :

« En fait jusqu'à il y a quelques années y avait un classement de l'AERES des revues classées A, classées B, classées C... et en gros il fallait publier dans les revues de rang A. Et ça ils ont arrêté de l'actualiser, et du coup c'est juste moins su. Aujourd'hui on continue à aller sur internet pour essayer de trouver le dernier classement qui a été fait. Tout le monde se réfère à ce tableau-là,

tout le monde dit 'Ha oui tu sais, le tableau machin !', 'Ha oui, le tableau bidule !', c'est un espèce de mythe ce tableau, et en plus on gagnerait à le réactualiser, parce qu'il prend pas en compte des revues récentes, qui permettent aussi une diversité. »

D'après Gaston, le prestige des revues, lié à un classement suranné préside donc au choix de publication d'une partie de la communauté des chercheurs. Cette pratique informelle, qui ne repose pas sur des informations actualisées privilégie donc l'aura associée à une revue plutôt que son contenu ou sa ligne éditoriale, l'important étant de publier dans une revue réputée au moment de la dernière actualisation du classement des revues de rang A de l'AERES. Ce premier type de légitimation des contenus scientifiques qui s'appuie donc sur le prestige s'applique aux éditeurs scientifiques comme Springer Nature, Reed-Elsevier ou encore Wiley-Blackwell pour ne citer qu'eux, et dont le modèle économique repose massivement sur des revues hybrides relevant de la voie Gold-APC.

Des indicateurs visent à mesurer quantitativement le prestige des revues, prestige qui ruisselle sur les chercheurs et chercheuses qui parviennent à y faire publier leurs articles. Parmi ces indicateurs, le plus ancien date des années 1960 : c'est le facteur d'impact, indexé par la société Clarivate qui détient le Web of Science dans le Journal Citation Reports. Calculé sur deux ans, le facteur d'impact d'une revue est égal à la moyenne des nombres de citations des articles de cette revue. Une précision doit être ici apportée : le facteur d'impact ne prend en compte que les citations qui ont été réalisées au sein des revues indexées dans le Web of Science, ce qui révèle à la fois un biais, dans la mesure où des citations ayant eu lieu dans des revues non indexées dans le WoS ne sont pas prises en compte, mais aussi l'enjeu d'être effectivement présent dans le WoS pour une revue, et par extension pour un chercheur. Par ailleurs, dans la mesure où cet indicateur présente la moyenne des citations de tous les articles d'une revue, il ne permet pas d'affirmer qu'un article publié dans une revue à fort facteur d'impact sera beaucoup cité, même si l'on peut estimer qu'il sera plus visible : en effet, le facteur d'impact est nécessairement gonflé par la présence d'articles très cités, lesquels peuvent parfaitement cohabiter au sein d'une revue avec des articles peu voire pas cités. Cet indicateur a été créé pour ses fonctions bibliométriques, c'est-à-dire qu'il est à même d'orienter dans leurs acquisitions des chargés de politiques documentaires. Le facteur d'impact semble effectivement permettre d'évaluer l'importance d'une revue : si une revue est très citée, cela signifie qu'elle est

très lue, et qu'elle mérite donc d'être acquise par un organisme de recherche ou une bibliothèque universitaire. C'est pourquoi, par extension, publier dans une revue à fort facteur d'impact est devenu un enjeu pour la communauté des chercheurs.

Des indicateurs permettent ainsi d'évaluer quantitativement la production d'un chercheur, comme l'indice H ou le facteur d'impact qui est au cœur du Science Citation Index (DURAND-BARTHEZ, 2008). Or, le facteur d'impact est bien l'un des principaux critères encore utilisés aujourd'hui par les commissions d'évaluation de la recherche, quand bien même cela est décrié par la communauté scientifique pour les nombreux problèmes qu'il soulève (HAIECH et al., 2018 ; LARIVIÈRE 2015). En effet, si la déclaration de San-Francisco de 2013, laquelle stipule que « le mérite d'un chercheur ne doit plus être évalué par le facteur d'impact des journaux dans lesquels il publie sa recherche » a été massivement ratifiée, dans les faits les mœurs prennent du temps à évoluer (SUSI, 2022). Cette injonction à publier dans des revues prestigieuses pèse tout particulièrement sur les chercheurs néophytes, qui ont pour obligation, à l'inverse de leurs aînés, de publier dans des revues prestigieuses pour assurer leur carrière. En dépit d'un intérêt pour la publication en libre accès (les voies verte et diamant), des chercheurs développent donc des stratégies pour assurer leur prestige en publiant dans des revues reposant sur le système Gold-APC (DE HERDE et al., 2021).

Comme tout indicateur, le facteur d'impact est nécessairement imparfait. Parmi toutes les critiques qui ont pu lui être adressées, nous pouvons mentionner qu'il ne permet pas de comparer pertinemment des revues de disciplines différentes, dans la mesure où les pratiques de publications ne sont pas les mêmes selon les disciplines, qu'il suppose un important biais linguistique puisque les productions en langues anglaises sont avantagées, ou encore qu'il prend en compte un laps de temps trop court, en ce sens où dans certaines disciplines, il faut des années pour que l'importance d'une découverte soit apparente (BENICHOX, 2011). Un indicateur analogue, le SCImago Journal Rank qui repose sur la base de données Scopus, prend à la fois en compte le nombre de citations et la réputation des revues scientifiques dans lesquelles les articles sont publiés, réputation calculée à partir de l'indicateur Eigenfactor. C'est d'ailleurs cette base de données que Kim a signalé utiliser pour repérer des revues prestigieuses dans sa discipline, la philosophie.

Si tout indicateur présente nécessairement des biais et des défauts, les plus importantes critiques qui pèsent sur le facteur d'impact ne reposent pas tellement sur le fond de son fonctionnement, mais bien plutôt sur l'utilisation dévoyée qui en est faite. D'un outil destiné à orienter des acquisitions documentaires, le facteur d'impact, parmi d'autres indicateurs bibliométriques, s'est donc vu déposséder de sa fonction première. En effet, un glissement s'est opéré au fil du temps, dans la mesure où le facteur d'impact est moins utilisé aujourd'hui dans le monde de la recherche pour juger de la visibilité d'une revue que pour juger de la productivité d'un chercheur. Comme l'explique Bernard Rentier : « ce 'facteur d'impact' (FI) conçu comme un reflet honnête de l'impact de la revue est devenu, par paresse de la part des évaluateurs, un critère rapide quasi universellement utilisé pour évaluer un article isolé publié dans cette revue ». Plus de crédit sera accordé à un chercheur ayant publié de nombreux articles dans des revues à fort facteur d'impact, qu'à un chercheur ayant publié peu de travaux dans des revues moins prestigieuses, et ce, indépendamment du contenu scientifique des articles : « Actuellement, pour faire simple, il est préférable de publier beaucoup d'articles médiocres que peu d'articles excellents » (RENTIER, 2018).

Un autre indicateur qui mérite d'être ici évoqué est l'indice H, créé en 2005 par Jorge E. Hirsch, lequel peut s'appliquer à un chercheur, mais aussi à un groupe de chercheurs, à une institution ou encore à un pays. Très utilisé pour juger de la production scientifique d'un chercheur, cet indicateur combine à la fois la productivité, à savoir le nombre de travaux de recherche publiés, et l'influence, c'est-à-dire le nombre de fois où ces articles ont été cités. Or, en amalgamant deux types d'informations différentes, cet indicateur peut porter à confusion : le même indice sera potentiellement obtenu par un chercheur ayant publié peu d'articles très cités, ou beaucoup d'articles peu cités. Par ailleurs, cet indicateur désavantage nécessairement les chercheurs en début de carrière, puisque le volume de leurs publications est par défaut faible.

LA TRANSITION DE REVUES COMMERCIALES VERS LE MODELE DIAMANT : UN MAINTIEN DU PRESTIGE ?

Face à la situation monopolistique des éditeurs commerciaux, un mouvement de « libération » des revues a ainsi vu le jour, dont l'une des expressions les plus frappantes a été la pétition créée en 2012 The Cost of Knowledge visant l'éditeur Elsevier. Plaidant pour le droit aux auteurs de diffuser largement leurs découvertes, et dénonçant les marges faramineuses effectuées par l'éditeur par le biais des bouquets de revues, seule option d'acquisition relativement viable pour les organismes de recherche et les bibliothèques universitaires, cette pétition a reçu à ce jour plus de 20 500 signatures. Cet appel à s'éloigner de certains éditeurs commerciaux, à les boycotter et à recréer des revues en dehors de leur giron a ainsi donné lieu à différentes migrations de revues, soucieuses d'ouvrir totalement l'accès à leurs contenus. A l'aune de ce que nous avons vu précédemment, nous pouvons nous demander ce qu'a modifié la transition de ces revues vers le modèle diamant en termes de prestige, en abordant quelques exemples de changement de modèle économique de revues.

L'enquête menée par le consortium Couperin sur les pratiques de publication et d'accès ouvert des chercheurs français en 2019 montre que la principale réticence signalée par les chercheurs pour publier en accès ouvert tient au refus de payer des APC : 40% des répondants ont ainsi évoqué cette raison, et ce chiffre grimpe encore plus pour les chercheurs issus des STM, dans la mesure où les frais de traitements d'articles y sont particulièrement élevés. C'est donc spécifiquement les revues commerciales fonctionnant sur le modèle Gold-APC qui sont ici pointées du doigt par les chercheurs. Comme l'a déclaré un chercheur en informatique dans un champ libre du questionnaire dédié à cette question : « Je trouve scandaleux qu'un auteur doive payer pour être publié. Si son travail est sérieux, c'est au contraire l'auteur qui devrait être payé. Faire payer les auteurs est un retour à l'esclavage ». La question des APC semblait par ailleurs être assez méconnue de mes enquêtés, jeunes chercheurs : aucun d'entre eux n'a été en mesure de me dire si des frais de traitements d'article avaient été requis pour leurs publications, pratique des éditeurs qu'ils ne connaissaient pas vraiment avant que je leur pose la question, à l'exception de Kim, Gaston et Michael, qui en avaient une vague notion. A noter que Ambre et Yaël, étudiante en histoire du droit, discipline qui intime peu les jeunes

chercheurs à publier, n'en avaient jamais entendu parler. Concernant, à l'inverse, l'accès aux publications restreint par une barrière financière, qu'il s'agisse d'abonnements mais plus spécifiquement encore d'articles payés à la pièce, Gaston s'est insurgé en entretien :

« Moi je trouve ça insupportable de devoir payer pour un article. C'est vrai que je me rends pas compte de la chance que j'ai de pouvoir accéder aux articles grâce aux institutions universitaires depuis la Ll, donc je m'en rends pas compte... Mais ça m'est arrivé [de ne pas pouvoir accéder à un article], et c'est méga chiant : des fois t'as des trucs un peu obscurs, un peu de niche, tu peux pas passer à côté parce que ton sujet il est vraiment là-dessus, et en fait à part en payant cinq euros ben tu peux pas le lire, c'est insupportable. »

Nous pouvons mettre cela en perspective avec le témoignage de Stefan Milius au cours des journées « Publier autrement : l'épopée d'Episciences et des overlay journals » ayant eu lieu à Lyon les 30 et 31 Mars 2023. Éditeur en chef de la revue *Logical Methods in Computer Science* créée en 2004 et accompagnée depuis 2015 par Episciences, plateforme d'épi-revues en libre accès diamant, la revue avait été créée selon l'idée que les chercheurs effectuent déjà tout le travail de publication gratuitement, tout particulièrement la rédaction et la relecture des articles. Partant de ce postulat qu'il qualifie lui-même, *a posteriori*, de naïf, la revue avait été, dans un premier temps, gérée uniquement par des chercheurs, selon l'idée qu'ils n'avaient pas besoin de l'aide jugée minimale de la part d'éditeurs avarés. Ils s'orienteront finalement vers Episciences qui fournit notamment un double logiciel de gestion de contenu et de gestion du processus éditorial pour faciliter le cycle de soumission, relecture et validation des articles¹³. Si Stefan Milius a été amené à reconsidérer la plus-value apportée par un soutien éditorial, il est intéressant de mentionner ici la porosité qui existe entre recherche et édition scientifique : les deux enquêtées chercheuses en histoire du droit m'ont signalé qu'elles avaient travaillé pour des revues juridiques en accès ouvert, au sein desquelles elles ont

¹³ Vidéos des Journées « Publier autrement : l'épopée d'Episciences et des overlay journals », consultables aux adresses : <https://www.youtube.com/watch?v=3UCzxSYOChk> et <https://www.youtube.com/watch?v=u24k1OQNsoG>. [Consulté le 14 Août 2023].

fait du secrétariat d'édition. Comme indiqué sur le site de la revue : « Logical Methods in Computer Science is an open-access journal, covered by SCOPUS, DBLP, Web of Science, Mathematical Reviews and Zentralblatt »¹⁴. Ainsi, malgré le passage à un mode de publication en libre accès diamant, la revue a su conserver un certain prestige, celui lié à l'indexation dans les bases de données commerciales. Cette volonté de changer de modèle économique, et tout particulièrement la dénonciation des frais exorbitants de traitements d'articles, a également motivé l'équipe de *NeuroImage* à quitter Elsevier, comme en témoigne leur déclaration publiée cette année¹⁵. Le prestige d'une revue se construit avec le temps, mais n'est donc pas intrinsèquement lié à son éditeur. Cela explique que le prestige de certaines revues puisse être maintenu, comme celui des *Comptes Rendus* de l'Académie des Sciences, créés en 1835 et édités depuis 1997 par Elsevier. La transition en libre accès diamant n'a ainsi pas impacté le prestige des comptes rendus désormais diffusés par le Centre Mersenne sans frais pour les auteurs et les lecteurs, comme expliqué par Justine Fabre, directrice de l'Académie des Sciences, au cours des journées « Publier autrement : l'épopée d'Episciences et des overlay journals »¹⁶.

Comme expliqué par Jean-Yves Mérimond, c'est finalement moins le modèle économique des revues que l'engagement des chercheurs qui la portent qui conditionne son prestige. Évoquant alors les épi-revues, qui sont des revues en libre accès diamant puisant leurs articles dans les manuscrits auteurs diffusés dans les archives ouvertes, il déclare : « Ce n'est guère surprenant : en grande majorité, les auteurs tiennent à faire reconnaître la qualité de leurs articles en les publiant dans une 'revue prestigieuse', statut dépendant de

¹⁴ Site de la revue Logical Methods in Computer Science : <https://lmcs.episciences.org/>. [Consulté le 14 Août 2023].

¹⁵ Site de l'annonce de la migration de la revue NeuroImage : « Elsevier: NeuroImage transition - all editors have resigned over the high publication fee, and are starting a new non-profit journal, Imaging Neuroscience » : <https://imaging-neuroscience.org/Announcement.pdf>. [Consulté le 14 Août 2023].

¹⁶ Vidéos des Journées « Publier autrement : l'épopée d'Episciences et des overlay journals », consultables aux adresses : <https://www.youtube.com/watch?v=3UCzxSYOChk> et <https://www.youtube.com/watch?v=u24k1OQNsoG>. [Consulté le 14 Août 2023].

l'excellence des articles déjà publiés, de la composition des comités de rédaction, de la qualité du système de sélection des articles (dont le choix des referees, le sérieux et l'ampleur de leur travail), de la diffusion de la revue, des indexations dans les bases de données, voire des facteurs d'impact (décrits mais fortement utilisés). [...] Les épi-revues peuvent aussi prétendre au prestige, mais, comme toute revue nouvelle, après un chemin difficile qui nécessite l'engagement militant d'une communauté de haut niveau » (MERINDOL, 2021). Cette difficulté à recruter des auteurs lorsque la revue est naissante et n'est donc pas indexée dans les bases de données commerciales (pour les revues de STM en particulier) a notamment été évoquée par Laurent Romary, co-rédacteur en chef de la revue *Journal of data mining and digital humanities*, pendant les journées « Publier autrement : l'épopée d'Episciences et des overlay journals ». Ne pas avoir sa revue indexée dans les bases de données commerciales, c'est prendre le risque de ne pas être attractif aux yeux des chercheurs¹⁷. Ce constat est corroboré par l'étude sur les épi-revues menée par Anti Mikael Roussi et Mikael Laakso : la plupart des revues diamant ayant un impact factor ont généralement été publiées à l'origine par des éditeurs commerciaux. Ils considèrent que l'indexation des revues dans le Web of Science ou Scopus demeure un enjeu brûlant pour ces revues, dans la mesure où il s'agit d'un levier pour s'assurer une audience et une reconnaissance, lesquelles assurent une certaine pérennité de la revue (ROUSI & LAAKSO, 2022).

Cette importance de l'indexation dans les bases de données commerciales est à nuancer du point de vue des disciplines, mais aussi des pays des chercheurs. Comme l'explique par exemple Benoît Clandon, membre du comité de suivi de l'*Épijournal de Géométrie Algébrique* : « dans certains pays, notamment en Italie, si la revue n'est pas référencée dans Scopus, la publication n'existe pas pour les dossiers de promotion »¹⁸. Ainsi, si le prestige d'une revue ne dépend pas exclusivement de son éditeur, force est de constater

¹⁷ Vidéos des Journées « Publier autrement : l'épopée d'Episciences et des overlay journals », consultables aux adresses : <https://www.youtube.com/watch?v=3UCzxSYOChk> et <https://www.youtube.com/watch?v=u24k1OQNsoG>. [Consulté le 14 Août 2023].

¹⁸ Veissier Lucille, TheMetaNews, 2023. « Créer sa revue, ils et elles l'ont fait, épisode 2 » : <https://themetanews.com/creer-sa-revue-ils-et-elles-lont-fait-ep-2/>. [Consulté le 14 Août 2023].

qu'il y participe. Un chercheur en sciences humaines et sociales ayant participé à l'enquête menée par Couperin sur les pratiques de publication et d'accès ouvert des chercheurs français en 2019 a ainsi déclaré : « Dans mon domaine, il n'y a pas de revue en OA qui soit de rang A. Or, je suis en début de carrière et j'investis mon énergie d'abord pour publier dans des revues majeures ». Un autre chercheur, en informatique, tient des propos similaires : « Les meilleures revues de mon domaine ne sont pas en Open access. Je vise les meilleures revues. Dans mon domaine, les revues en Open access ont mauvaise réputation ». 37% des répondants ont ainsi déclaré que leurs réticences vis-à-vis de la publication en accès ouvert tenait à leur appréhension vis-à-vis de la qualité des revues, et surtout de leur prise en considération pour l'évaluation, pourcentage qui s'envole tout particulièrement pour les sciences de l'ingénieur, chimie et matériaux, et droit.

Ainsi, il semblerait que le monopole des revues commerciales sur le paysage de l'édition scientifique, dont découle des critères d'évaluation des chercheurs, conditionne les pratiques de publication de ces derniers. Publier beaucoup, et surtout dans les revues prestigieuses, c'est justifier de son activité de recherche, notamment pour les chercheurs néophytes en quête de titularisation. Néanmoins, certains chercheurs confirmés cherchent à s'extraire de ce monopole en changeant le modèle économique de leurs revues, transitions qui n'empêchent pas les revues de conserver leur prestige.

L'IMPORTANCE DE LA VISIBILITE DES PUBLICATIONS ET DES CHERCHEURS ET CHERCHEUSES

L'ACCELERATION DE LA DIFFUSION DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES AVEC L'AVENEMENT DU NUMERIQUE

L'avènement du numérique, avec le passage d'une information papier à une information numérique, qui se développe dès la fin des années 1980, a induit un certain nombre de bouleversements porteurs pour la recherche. Comme le fait remarquer Marcello Vitali-Rosati, le numérique peut tout d'abord être défini comme étant le synonyme d'électronique. En ce sens, le numérique dans le cadre de la publication en général supposerait une modification du support, passant d'un support imprimé, fixe, à un support numérique, plastique. Le numérique suppose alors que l'information scientifique soit théoriquement plus simple à créer, mais aussi à mettre à jour que son homologue imprimé. Par ailleurs, le numérique induit une réduction des espaces physiques de stockage, tout comme une plus grande flexibilité dans la publication, notamment du point de vue du nombre de caractères, nécessairement phagocyté sur un support physique papier. Cependant, toujours comme le rappelle Marcello Vitali-Rosati, restreindre la définition du numérique à une question de support impliquerait de passer à côté d'un de ses aspects les plus importants et porteurs de bouleversements, à savoir la circulation via le réseau Internet, qui permet notamment une consultation en simultané et immédiate de contenus traditionnellement circonscrit à leur support imprimé (VITALI-ROSATI, 2014). Rappelons d'ailleurs qu'ARPANET, considéré comme l'ancêtre d'Internet, avait pour objectif de relier des installations militaires, mais surtout des universités, projet qui s'est ensuite poursuivi avec CSNET dès 1981 pour raccorder entre elles les universités qui ne l'étaient pas encore¹⁹. En effet, la mise en réseau permettait de satisfaire la demande de

¹⁹ *A History of the ARPANET : The First Decade*, rapport n° 4799 préparé par Bolt Beranek and Newman, Inc., pour la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA), 1981.

partage d'informations automatisé entre les scientifiques des universités : le numérique, et plus particulièrement internet semblait donc être le canal privilégié pour libérer l'accès à la recherche et à la connaissance scientifique. Dès la fin des années 1980, les chercheurs adoptent la technologie d'Internet, laquelle rend possible le partage rapide de contenus, en adaptant en version électronique un modèle de publication apparu près de trois siècles auparavant dans les Académies européennes, à savoir la revue scientifique : *New Horizons of Adult Education* est lancé en 1987, *Psychology* en 1989, et en 1990 sont lancés *Electronic Journal of Communication*, *Postmodern Culture* et *Bryn Mawr Classical Review*. Ces revues, pionnières de ce que l'on nommera plus tard la voie dorée, reprennent les standards classiques de la littérature scientifique, à savoir la publication de recherches originales et évaluées par les pairs, alors disponibles librement sur Internet, sans frais pour les lecteurs (SCHÖPFEL, 2015). Quant à l'auto-archivage, qui sera qualifié de voie verte en opposition à la voie dorée, il émerge dès 1991 avec la création de la plateforme de dépôt en physique arXiv sous l'impulsion de Paul Ginsparg (ANDRO et al., 2014).

Dès la fin du XXe siècle, le libre accès apparaît donc comme un enjeu dans le cadre de la démocratisation de l'accès à internet. La Budapest Open Access Initiative de 2002 est un jalon crucial pour la définition de l'*open access*, dont les premières initiatives avaient commencé près de quinze ans auparavant : « Par 'accès libre' à cette littérature, nous entendons sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet »²⁰. Plus simplement, ce qui est prôné, c'est un accès en ligne immédiat et sans restrictions aux résultats de la recherche. Sont donc exclues par exemple toutes les plateformes requérant une

<https://apps.dtic.mil/sti/citations/ADA115440>. [Consulté le 14 Août 2023]

²⁰ Site du BOAI, « Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert », <https://www.budapestopenaccessinitiative.org/read/french-translation/>. [Consulté le 14 Août 2023].

inscription. Mais si le numérique a été et est encore une opportunité pour diffuser la recherche scientifique, il serait naïf d'affirmer que la naissance du libre accès est concomitante de celle des réseaux de transfert à paquets de données : « L'origine du mouvement de l'Open Access, vient du désir des chercheurs d'accélérer la diffusion des résultats de leurs travaux, de les faire connaître à leur communauté afin de recevoir au plus tôt des avis, et cela avant l'envoi de l'article à une revue. Ceci a toujours existé et, avant Internet, les chercheurs adressaient par voie postale leurs prépublications, les preprints, dans les centres de recherche de leurs disciplines » (BERTHAUD et al., 2021). Ainsi, le numérique a certes permis à la diffusion des contenus scientifiques de gagner une ampleur inédite en touchant une audience plus vaste, mais il s'agit bien d'un changement d'échelle et non d'une révolution, en soi, des pratiques de la recherche qui ont toujours reposé sur l'échange entre chercheurs.

Mais il ne suffit pas pour une publication d'être présente sur Internet pour être véritablement diffusée. A moins qu'un contenu numérique ne soit rendu visible, que ce soit par une promotion en amont ou tout simplement un référencement efficace, il ne peut rencontrer de lectorat. La visibilité des publications apparaît donc comme un enjeu des plus brûlants. Pour reprendre les termes de Marcello Vitali-Rosati : « l'existence d'un contenu dépend de sa visibilité. Si tous les contenus publiés sur le web sont potentiellement accessibles, seule une petite minorité est visible. Pour qu'un contenu soit visible, il est indispensable qu'une série de dispositifs soient mis en place : à partir des métadonnées qui permettent le référencement, jusqu'à la dissémination du contenu sur les réseaux sociaux ou dans des agrégateurs de contenus » (VITALI-ROSATI, 2014). Cette question de la visibilité concerne autant la publication en libre accès que l'auto-archivage, et semble d'autant plus cruciale dans un contexte de prolifération de la publication scientifique : réussir à rendre ses recherches visibles au sein d'une masse d'information apparaît comme un enjeu de premier ordre pour les chercheurs. Ainsi, certains vont même jusqu'à parler d'un remplacement du paradigme « Publish or Perish » par celui du « Get Visible or Vanish »²¹ : en effet, à quoi bon publier si les publications

²¹ Rossi Tullio, « The Evolution of Academic Success : 'Publish or Perish' to 'Visible or Vanish' », 2017. <https://www.animateyour.science/post/visible-or-vanish>. [Consulté le 14 Août 2023].

sont mal référencées, et donc noyées dans la masse des 2,5 millions de publications scientifiques annuelles ? Intervient alors la stratégie citationnelle, pivot de « l'impact » des travaux des chercheurs : c'est par le nombre de citations d'une production scientifique que celle-ci est jugée de qualité, indépendamment de sa stricte qualité scientifique. Cela donne lieu à certaines dérives, comme des stratégies d'autocitation de la part des chercheurs afin d'améliorer leur propre référencement dans les différents index de citations scientifiques (RAKOTONOELINA, 2006). Par ailleurs, « la probabilité qu'un article déjà cité plusieurs fois soit cité à nouveau est beaucoup plus grande que la probabilité qu'un article que personne n'a jamais cité commence à l'être », avantageant donc les chercheurs déjà auréolés d'un certain prestige au détriment de chercheurs moins connus (ORIGGI, 2013).

DIFFUSER SES PUBLICATIONS PAR LE DEPOT DANS LES ARCHIVES OUVERTES

De par leur situation monopolistique, les éditeurs commerciaux ont un pouvoir colossal sur le contenu et le format des publications scientifiques, privant notamment les chercheurs des possibilités de publier leurs travaux ailleurs, et en particulier dans des archives ouvertes. En effet, les éditeurs scientifiques tendent à interdire tout dépôt de la version finale d'une recherche dont ils sont propriétaires, et à imposer un embargo de plusieurs mois sur la diffusion et la publication. Or, l'un des moteurs du mouvement de l'accès ouvert, et notamment des archives ouvertes, était bien la diffusion immédiate de travaux scientifiques, sans restriction d'accès. Embargos et accès limité aux publications par les abonnements universitaires contreviennent donc à ce besoin d'immédiateté des chercheurs, et seraient même susceptibles de miner l'intérêt que les chercheurs portent aux archives ouvertes, dans la mesure où il ne leur est pas possible de diffuser rapidement leurs découvertes. Si la loi pour la République numérique de 2016 a raccourci les délais légaux d'embargo, les limitant à six mois dans le domaine scientifique, technique et médical et à douze mois en sciences humaines et sociales, elle n'a pas réglé la question de la cession de leurs droits d'auteurs par les chercheurs. Or, cette question des droits d'auteur est au cœur des enjeux du libre accès, puisqu'elle conditionne la porosité entre voie dorée et voie verte. La stratégie de non cession des droits permet de garantir l'accès

ouvert et notamment l'archivage des travaux de recherche mais aussi la réutilisation sans l'accord de la maison d'édition de tous les matériaux d'un article. Selon l'idée que l'auteur doit conserver la propriété intellectuelle de son œuvre, la stratégie de non cession des droits intime donc que toute recherche financée par un organisme public demeure la propriété intellectuelle de son auteur²². Concrètement, cela passe par l'apposition de la mention d'une licence Creative Commons sur tous les manuscrits soumis à des maisons d'édition. Un guide a d'ailleurs été publié par le Collège Publication du Comité pour la science ouverte à destination des chercheurs, pour les aider dans cette démarche face aux revues commerciales. Cette stratégie de non cession des droits est par exemple soutenue par le CNRS qui demande à ses chercheurs de ne pas céder leurs droits, permettant notamment la suppression des embargos pratiqués par les éditeurs, ainsi que l'autorisation de publier toutes les versions de leurs travaux²³. Là où les contrats tendent à autoriser la seule diffusion des prépublications, une telle stratégie suppose que puissent également être publiés les manuscrits validés pour publication (qui ont donc été validés par un comité scientifique), voire les versions finales éditées et mises en page par les revues. D'autres soutiens internationaux à la science ouverte insistent sur l'importance du choix des licences et de cession des droits d'auteurs, à l'instar de l'UNESCO qui a publié en 2022 un *Aide-mémoire à l'intention des éditeurs en libre accès sur la mise en œuvre de la Recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte*, qui soutient que : « tout contrat de licence ou contrat de cession des droits d'auteur au bénéfice d'un tiers ne devrait pas restreindre le droit du public à accéder librement à une publication scientifique »²⁴. Cet enjeu n'est pas nouveau : en effet, dès 2002 l'Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert

²²Site du CNRS, « Il n'y a pas de raison que les scientifiques fassent une cession exclusive gratuite de leurs œuvres aux éditeurs », 2022. <https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/il-ny-pas-de-raison-que-les-scientifiques-fassent-une-cession-exclusive-gratuite-de-leurs> [Consulté le 14 Août 2023].

²³Site de Ouvrir la Science, « Mettre en œuvre la stratégie de non-cession des droits sur les publications scientifiques », <https://www.ouvriirlascience.fr/mettre-en-oeuvre-la-strategie-de-non-cession-des-droits-sur-les-publications-scientifiques/> [Consulté le 14 Août 2023].

²⁴UNESCO. *Aide-mémoire à l'intention des éditeurs en libre accès sur la mise en œuvre de la Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte*. UNESCO, 2022. DOI.org (Crossref), <https://doi.org/10.54677/PQIG9806>. [Consulté le 14 Août 2023].

soutenait que « la seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités »²⁵.

Les archives ouvertes, en levant les restrictions d'accès aux publications, apparaissent comme un important levier pour encourager les pratiques de science ouverte. Ainsi, Kim a spontanément lié les deux notions en entretien après que je lui ai demandé ce que lui évoquait la notion d'archive ouverte :

« Dans ma tête je l'associe à la science ouverte, donc à un accès gratuit aux articles, donc si c'est de ça que tu parles, c'est trop bien parce que le budget dépensé par les facs pour avoir accès aux ressources c'est énorme. Dans mon université c'est au moins un million d'euros juste pour avoir accès à certains articles, et j'ai quand même l'impression de voir assez rapidement la limite de ça, et la galère que ça peut être d'employer des moyens détournés pour accéder à une ressource. »

La libre accessibilité aux publications disponibles dans les archives ouvertes, couplées à un fort référencement dans Google et Google Scholar, implique qu'elles soient rendues particulièrement visibles sur Internet. C'est pourquoi les publications déposées sur les archives ouvertes sont beaucoup plus citées que leurs homologues dans les revues commerciales, et l'on peut donc supposer que, si elles sont plus citées, c'est qu'elles sont plus lues et consultées (DEMETRES et al., 2020 ; YOUNG et al., 2020).

Comme le montre l'enquête menée par le consortium Couperin sur les pratiques de publication et d'accès ouvert des chercheurs français en 2019, les motivations pour s'affranchir de l'édition classique sont nombreuses : partager avec sa communauté, établir l'antériorité de ses travaux, rapidité de diffusion et accélération du processus de recherche, s'affranchir des droits imposés par les éditeurs sont autant de raisons avancées par les chercheurs qui déposent leurs manuscrits auteurs. Il est par ailleurs rendu

²⁵Site du BOAI, « Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert », <https://www.budapestopenaccessinitiative.org/read/french-translation/>. [Consulté le 14 Août 2023].

manifeste dans l'étude que de grandes disparités disciplinaires existent : là où la pratique est extrêmement répandue en mathématiques, mais aussi en informatique et en physique, elle est anecdotique en sciences humaines en général, mais aussi en médecine ou encore en sciences du vivant.

La publication dans des archives ouvertes peut non seulement favoriser un accès plus rapide aux travaux, mais aussi garantir la paternité de ses découvertes, ce qu'a spontanément abordé Gaston, docteur en sociologie, pendant notre entretien alors que nous parlions des identifiants auteur :

« Je pense à l'idHAL, j'en ai un, en fait c'est parce qu'on m'a dit : 'Mets ta thèse sur HAL pour pas qu'on puisse te pomper des trucs.' En fait c'est paradoxal, mais il faut la rendre publique pour pas se faire voler ses idées. »

Ainsi, c'est moins par volonté de rendre publics ses travaux que pour se prémunir du plagiat que Gaston a été incité à publier sa thèse dans une archive ouverte. Après lui avoir demandé s'il avait d'autres publications sur HAL, il a regardé, pendant notre entretien, la liste de ses publications et m'a expliqué, avec une légère surprise, qu'elles semblaient y être toutes référencées, parfois sans le texte intégral, sans qu'il en ait fait la démarche, preuve d'un certain désintérêt pour la plateforme d'archive ouverte :

« Je crois qu'il y a à peu près tout sur HAL, mais en fait c'est un peu magique, HAL doit faire le lien avec d'autres sites, j'ai l'impression qu'il a retrouvé toutes mes publications effectivement. [...] Mais c'est pas moi qui les ai mis, je sais pas trop, peut-être que c'est mon labo. »

A l'inverse, Michael, jeune doctorant, porte un intérêt tout particulier pour la science ouverte, et a entamé lui-même ses recherches pour déposer son mémoire sur HAL :

« Y a quelques jours j'ai vu sur HAL qu'il y avait une volonté que les mémoires soient de plus en plus déposés, et j'ai commencé à regarder, j'ai appuyé sur les boutons, j'ai rempli une fiche pour déposer mon mémoire, mais... J'ai tout fait tu vois pour voir comment ça allait se passer, mais au moment d'appuyer sur le bouton pour déposer mon mémoire je me suis dit 'OK, vas-y, pause. Je vais pas faire ça maintenant, je vais demander à ma responsable d'abord, et je le déposerai à ce moment-là'. Mais ouais j'ai l'intention de le faire, parce

que j'ai vu que c'était possible et je suis déterminé dans ses pratiques de science ouverte. »

Ainsi, ce n'est pas sa directrice de mémoire ou de thèse qui lui a conseillé de le faire : au contraire, il attend son aval pour en finaliser le dépôt. Cela montre qu'un fort intérêt peut être développé pour la science ouverte parmi la communauté des jeunes chercheurs en particulier. Nous avons constaté au cours de nos entretiens que les deux post-doctorants ne condamnaient pas la science ouverte mais ne faisaient pas non plus preuve d'un grand intérêt pour cet enjeu, auquel ils n'ont pas été sensibilisé lorsqu'ils ont entamé leur thèse, là où Kim et Michael se montraient particulièrement enthousiastes. Quant à Yaël, son désintérêt relatif pour la science ouverte semble tenir plus particulièrement à la prédominance de l'utilisation des revues papier en histoire du droit, résistance au numérique qui avait été particulièrement abordée avec Ambre :

« Je pense que c'est vrai qu'en histoire du droit y a globalement une certaine défiance envers le numérique, on est très attachés au support papier des revues. »

Ainsi, c'est parce que les pratiques de recherche en histoire du droit sont spécifiquement orientées vers les supports imprimés, acquis par les institutions de recherche, que les chercheurs de cette discipline semblent échapper, dans une certaine mesure, aux principes de la science ouverte.

RESEAUX SOCIAUX ET IDENTIFIANTS AUTEURS : EXISTER SUR INTERNET POUR SE RENDRE VISIBLE

Si le libre accès a pu être perçu, dès la Budapest Open Access Initiative, comme une opportunité pour rendre les travaux des chercheurs plus visibles²⁶, l'utilisation des réseaux sociaux - qu'ils soient spécialisés pour les chercheurs, comme Researchgate ou Mendeley, ou au contraire grand public comme Twitter - semble impacter positivement la visibilité des chercheurs et le nombre de consultations de leurs articles (MARCHOUX & AVENTURIER, 2013 ; BRUILLARD, 2022). L'importance des réseaux sociaux dans les stratégies de visibilisation des chercheurs n'est d'ailleurs pas étrangère à l'émergence des indicateurs alternatifs, ou Altmetrics, qui se réfèrent à la présence sur les réseaux sociaux des chercheurs. Ces indicateurs, intégrés aux plateformes des éditeurs scientifiques comme Wiley, Elsevier, Springer, prennent ainsi en compte les mentions et partages sur les réseaux sociaux, mais comme pour les indicateurs bibliométriques plus traditionnels, leur légitimité peut être contestée. En effet, l'un des principaux reproches adressés à ces indicateurs est qu'ils ne permettent pas d'établir de corrélation entre la qualité d'un article et sa large diffusion sur les réseaux sociaux. Les publications sont souvent relayées par leurs auteurs eux-mêmes, ce qui laisse supposer que certains chercheurs se seraient saisi de ces nouveaux indicateurs pour accroître leur réputation en ligne, sans que cela atteste de l'audience véritable de leurs publications (CABANAC & HUBERT, 2016). Par ailleurs, le succès d'un article relayé sur les réseaux sociaux donne souvent la part belle aux articles subversifs, étonnants, plutôt qu'aux articles ayant une véritable portée novatrice en termes de recherche. Parmi les dix articles ayant le plus fort Altmetric en 2020, six sont liés aux recherches sur le Covid-19 (ce qui peut être sans risque mis en lien avec l'importance qu'a eu l'épidémie dans le monde pendant cette année-là), deux ont été rétractés (preuve que la qualité scientifique n'est pas un critère prépondérant), et un porte sur le développement de toilettes qui permettraient d'analyser

²⁶ Site du BOAI, « Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert », <https://www.budapestopenaccessinitiative.org/read/french-translation/>. [Consulté le 14 Août 2023]. « [L'accès ouvert] donne aussi à l'auteur et à ses travaux une nouvelle visibilité, un nouvel impact et un nouveau public élargis et quantifiables ».

les selles de ses utilisateurs (dont on peut, sans trop de risque encore, lier le succès avec le caractère subversif et comique de ce qui touche aux selles)²⁷.

Malgré les réserves émises à l'égard des Altmetrics, le rôle des réseaux sociaux pour rendre visibles des publications ne saurait être complètement nié. Comme expliqué par Ambre en entretien, si elle-même n'a jamais utilisé les réseaux sociaux pour promouvoir ses publications, elle constate que parmi ses confrères et consœurs plus jeunes qu'elle, cette pratique se développe :

« Ça change un peu [le fait d'utiliser les réseaux sociaux]. Je le vois chez certains de mes amis, quand c'est des publications dans des revues en open access, qui vont en profiter pour mettre un petit lien Twitter, en disant 'j'ai écrit telle chose', mais moi, au moment de mes recherches, pas du tout, absolument pas. »

Ainsi donc la pratique se développe, à l'initiative souvent des auteurs eux-mêmes, qui privilégient la promotion de publications en libre accès pour toucher une audience plus vaste. LinkedIn apparaît comme le réseau social le plus utilisé parmi les jeunes chercheurs avec qui j'ai fait un entretien. Tous m'ont expliqué tenir un profil LinkedIn, à l'exception de Yaël, qui n'a pas encore de publication à ce jour :

« Je sais que ça se fait en histoire du droit, des gens qui utilisent LinkedIn pour parler de leur activité de recherche, donc j'imagine que quand j'aurais publié je le ferais. »

Gaston, docteur en sociologie, n'utilise pas non plus Twitter, mais il a signalé utiliser le réseau social académique Academia, et surtout LinkedIn :

« C'est vrai que moi, les réseaux sociaux ça me gonfle, mais j'utilise beaucoup LinkedIn pour rentrer en contact avec des gens. [...] C'est vrai que c'est hyper important pour faire du réseau. Je l'utilise pour publiciser un peu mes

²⁷ Site de Altmetric, « The 2020 Altmetric Top 100 » <https://www.altmetric.com/top100/2020/>. [Consulté le 14 Août 2023].

publications. On avait fait une publication [de vulgarisation] avec un collègue, et on l'avait mis sur LinkedIn et ça avait vraiment buzzé, on avait eu 200 partages, plein de commentaires, et du coup des gens m'ont ajouté, donc là les gens venaient vers moi, et c'est vrai que c'est bien pour que les gens puissent te trouver et te contacter. Après je l'utilise de la même manière, si je veux rentrer en contact avec quelqu'un je le contacte sur LinkedIn, parce que le fait de passer par ce média dit : 'Mon intention est professionnelle'. Ça dit quelque part : 'Je viens vers toi pour réseauter', et c'est de plus en plus assumé. Mais au début j'avais du mal avec ça, mais en fait faut pas se gêner. »

Ainsi, le réseau social LinkedIn peut être à la fois un levier pour se faire connaître et pour créer des liens avec d'autres chercheurs, notamment de sa discipline. La notion de réseautage, évoquée ici par Gaston, souligne que l'avancement dans sa carrière pour un jeune chercheur ne saurait passer par la seule qualité (ou quantité) de ses publications, mais est également conditionnée au fait de se faire connaître au sein de sa communauté. C'est pourquoi Michael, qui affirme pourtant ne pas être enclin à utiliser les réseaux sociaux, tient à jour son profil LinkedIn :

« Moi les réseaux sociaux, c'est caractériel, j'ai jamais été réseaux sociaux... [...] Mais en MI, sur conseils de mon ex, j'avais créé un LinkedIn, à l'époque, et là je l'ai mis à jour avec mon parcours universitaire, mes stages, ce que j'ai fait dedans... J'ai pas mis de CV dessus encore parce que je veux que ce soit clean mais c'est un truc que je ferais, et pour le coup j'ai ajouté beaucoup de chercheurs et d'étudiants. [...] Mais donc j'ai pas Twitter, après y a aussi Academia, j'ai pas fait encore, Researchgate, j'ai pas fait encore, parce que je m'y connais pas assez bien, et j'ai envie de faire un truc coolos direct. »

La présence sur les réseaux sociaux est donc bien un enjeu pour Michael, comme en atteste l'attention qu'il porte à son profil LinkedIn, et sa position consciencieuse vis-à-vis de la création d'un profil sur les autres réseaux sociaux académiques, qu'il souhaite prendre le temps de faire pour s'assurer de faire correctement les choses. Kim a elle aussi évoqué la prépondérance de l'utilisation de LinkedIn dans son champ de recherche lié aux enjeux du numérique.

« Je sais que mon directeur de thèse il utilise pas mal LinkedIn, et j'ai des potes doctorants aussi qui l'utilisent pour notamment diffuser les conférences, les colloques liés à notre chaire mais je pense que c'est lié à notre champ de recherche sur le numérique, donc c'est plus propice j'ai l'impression. Et moi pour mon terrain j'avais mis sur mon LinkedIn que je recherchais tel type de profil, donc je l'ai vite fait utiliser pour ça, et aussi pour rejoindre des groupes de recherche. Donc je dirais pas que c'est ringard, mais c'est pas non plus hyper développé. Et les autres réseaux j'ai pas du tout utilisé. »

C'est donc sans grand enthousiasme que Kim utilise LinkedIn, dont elle reconnaît néanmoins les utilisations multiples qui peuvent en être faites, que ce soit pour faire la promotion d'évènements scientifiques ou pour se mettre en contact avec d'autres chercheurs.

Les identifiants auteur sont un autre biais pour rendre visible ses publications, tout particulièrement puisqu'ils permettent de les authentifier, de les regrouper et de se prémunir de problèmes d'homonymie avec d'autres chercheurs. Ces codes numériques permanents ne sont pas toujours perçus comme importants, voire tout simplement connus par les jeunes chercheurs. Les pratiques concernant les identifiants auteur de mes enquêtés sont en effet très contrastées : lorsque j'ai demandé à Gaston, qui a déjà une dizaine de publications à son actif, s'il avait des identifiants auteur, il a souligné que c'était moins une initiative personnelle qu'une contrainte imposée par le système actuel de la recherche : *« Oui j'en ai parce que... on n'a pas trop le choix »*. A l'inverse, les deux chercheuses en histoire du droit, discipline qui ne place pas les publications au cœur de l'activité de recherche, ne voyaient pas de quoi je parlais lorsque je leur ai demandé si elles avaient des identifiants auteur, ni même lorsque j'ai cité en exemple l'Orcid et l'idHAL. Ni l'une ni l'autre n'utilise ces identifiants. Pour Michael enfin, qui entame sa thèse, il a expliqué s'appuyer sur la documentation de son université pour découvrir les identifiants auteurs, et avoir réalisé seul cette démarche. Ayant publié dès la licence, il explique :

« Je savais que j'avais mon nom dans un papier, qui a pu me servir de base, de pivot pour pouvoir créer mon idHAL, Orcid, et confirmer mon compte Google Scholar, valider mon adresse e-mail universitaire... »

Ainsi, c'est parce que Michael avait déjà publié qu'il s'est lancé dans la création de ses identifiants auteurs. A l'inverse, Kim, qui n'a pas encore publié, a une vague notion de ce que sont les identifiants auteurs, mais ne les utilisent pas (encore) :

« Les identifiants auteurs, ça m'évoque pas grand-chose, j'ai découvert via le labo mais je m'y suis jamais trop intéressée pour l'instant vu que j'ai pas encore de publication... publiée. J'ai des articles qui sont en relecture, mais comme j'ai pas encore de publication je me suis dit que c'était pas encore la peine. »

Les pratiques semblent donc varier selon les disciplines, mais également selon l'âge des enquêtés. S'il serait hâtif de généraliser, nous pouvons nous essayer à dégager une tendance plus marquée pour la science ouverte et les enjeux, en général, du numérique (qui passe par la visibilisation des auteurs par des identifiants pérennes ou les réseaux sociaux) pour les plus jeunes chercheurs, qui ont été sensibilisés au cours de leur parcours universitaire, au moins de loin, aux questions de l'accès ouvert, là où les doctorants sont moins renseignés sur ces questions, ayant entamé leur carrière de chercheur avant que la science ouverte ne devienne un véritable enjeu politique.

LA QUALITE SCIENTIFIQUE DES PUBLICATIONS : LE PROCESSUS DE RELECTURE PAR LES PAIRS EN QUESTION

LA RELECTURE PAR LES PAIRS : APANAGE DES REVUES COMMERCIALES ?

Le dernier type de légitimation, qui est peut-être le plus important dans le contexte de la publication scientifique, est celui de l'évaluation scientifique par les pairs, garante de la validité scientifique d'une publication. Sur ce point les grands éditeurs commerciaux bénéficient généralement de solides comités éditoriaux qui attestent du sérieux des recherches publiées, car comme le formule Jessica Polka : « une revue ne diffuse pas un travail avant de l'avoir fait examiner par des experts et d'avoir décidé qu'il mérite, en un sens, d'être diffusé sous son intitulé et de profiter du prestige qui lui est associé » (POLKA, 2022). Si le chercheur bénéficie du prestige de la revue dans laquelle il est publié, la revue, elle aussi, fait dépendre son prestige des chercheurs qu'elle publie, et dont elle doit vérifier soigneusement la qualité. Cela passe par la relecture par les pairs, laquelle s'effectue traditionnellement en double aveugle (les identités de l'auteur et des relecteurs sont inconnues), ou encore en simple aveugle (seule les identités des relecteurs sont inconnues, ce qui est notamment le cas lorsque le manuscrit auteur a été publié dans une archive ouverte). Cette importance de la validation scientifique des articles diffusés par les revues explique que le choix des relecteurs s'oriente vers des chercheurs déjà aguerris. En atteste notamment la réponse de Gaston, docteur en sociologie qui a plusieurs publications à son actif, lorsque je lui ai demandé s'il avait déjà été amené à relire des articles :

« Non, ça ça m'est encore jamais arrivé, enfin en fait j'ai jamais été sollicité pour ça, mais c'est qu'il faut être vraiment identifié comme chercheur et c'est vrai que moi je suis encore dans cette phase-là de faire connaître mes travaux. Ça arrivera peut-être dans les années qui viennent, là j'ai un bouquin par

La qualité scientifique des publications : le processus de relecture par les pairs en question
exemple, qui devrait être assez grandement diffusé qui va paraître dans quelques mois, ça participe à se faire connaître. »

Il semblerait donc qu'il faille être déjà considéré comme un chercheur accompli pour participer à des processus de relecture par les pairs organisés par des revues à comité de lecture, ce qui passe notamment par le fait de publier massivement d'après Gaston. Kim, doctorante en philosophie, a déjà participé à des processus de relecture, non pas pour des articles scientifiques, mais pour des contributions à un colloque à venir, relecture effectuée en double aveugle.

Publier dans une revue à comité de lecture est ainsi l'assurance pour les chercheurs de la validité scientifique de leurs propres travaux. C'est pourquoi des réticences peuvent exister à auto-archiver ses publications, comme me l'a par exemple expliqué Ambre. Quand je lui ai demandé si sa thèse était disponible, elle m'a dit :

« Alors je crois qu'elle est disponible juste pour les chercheurs de mon université. Pour le coup c'est moi qui ai fait le choix de ne pas la rendre accessible, parce que c'est pas un travail achevé, c'est un peu un manque d'humilité je trouve enfin je le voyais comme ça. Parce que la thèse on se dit que c'est un gros truc mais ça reste un travail de jeunesse, même si on soutient tous quand on a trente ans... Sachant que aussi, alors ça prend du temps dans nos disciplines, mais c'est possible que ma thèse soit publiée aussi, donc je me suis auto imposée un embargo. La version publiée, elle sera forcément un peu remaniée, en fonction de ce que le jury m'a dit pendant ma soutenance, alors que la version disponible aujourd'hui c'est la version avant soutenance. Comme il y a des petites choses qui changeront, pour qu'elle soit un peu plus carrée tout simplement, j'avais pas spécialement envie que tout le monde puisse aller la lire. »

Ainsi Ambre préfère ne pas rendre publique sa thèse, qu'elle considère comme imparfaite, et préfère miser sur la publication d'une version corrigée de sa thèse. Nous pouvons mettre cela en perspective avec le billet de blog consacré au lancement de la revue en libre accès Frontière.s, accompagnée par la pépinière de revues Prairial. Si la plateforme de publication Episciences avait d'abord été envisagée pour accompagner la revue, la nécessité de publier auparavant le manuscrit auteur dans une archive ouverte imposée par

le fonctionnement d'Episciences avait fait craindre à l'équipe éditoriale une fuite des jeunes auteurs : "Cette pratique [de la prépublication en archive ouverte] nous semble également néfaste pour attirer les contributions de jeunes chercheurs, ceux-ci pouvant être réticents à diffuser au vu et au su de tous des contenus avant qu'ils aient pu être évalués par des chercheurs confirmés" (MOM, 2019). Ainsi, la publication des manuscrits auteurs en archive ouverte peut être perçue comme une menace, en particulier pour les chercheurs néophytes qui jouent leur carrière dans leurs premières publications, là où la publication dans une revue scientifique garantit, au moins en théorie, que le contenu est scientifiquement approuvé par leurs pairs.

LE CONTRE-EXEMPLE DES REVUES PREDATRICES

Cette attention à la qualité scientifique au sein des revues à comité de lecture, et notamment les revues commerciales, n'est cependant pas systématique. En atteste le fonctionnement des revues prédatrices, notion qui a émergé au début des années 2010. Ces revues sont également basées sur un système d'APC mais sans assurer de légitimité scientifique par une rigoureuse relecture par les pairs. Le nombre de ces revues prédatrices est estimé à 13 000 et seraient publiés par près d'un millier d'éditeurs (BOUKACEM-ZEGHMOURI et al., 2021), et se caractérisent soit par une absence pure et simple de relecture par les pairs - dont l'exemple le plus tragicomique est peut-être la publication de l'étude canular sur les liens entre l'hydroxychloroquine et l'utilisation de la trottinette publié par l'*Asian Journal of Medicine and Health* (REBEAUD et al., 2020) - soit par une relecture superficielle (DOBUSCH & HEIMSTÄDT, 2019). Si la qualité de la relecture par les pairs est souvent présentée comme un élément central pour parler de revues prédatrices, nous pouvons cependant évoquer cette définition qui, quoi qu'extensive, laisse de côté la question de la relecture par les pairs : « Les revues et éditeurs prédateurs sont des entités qui priorisent l'intérêt personnel au détriment de l'érudition et se caractérisent par des informations fausses ou trompeuses, un écartement des meilleures pratiques éditoriales et de publications, un manque de transparence, et/ou l'utilisation de sollicitations agressives et sans distinction [Traduction libre] », ce à quoi il est ajouté plus loin : « nous n'avons pas pris en compte la qualité de la relecture par les pairs, bien qu'une relecture par les pairs négligente est la plus part du temps une des caractéristiques principales des revues prédatrices. Nous ne nions pas l'importance de la

relecture par les pairs, nous estimons seulement qu'elle est à ce jour impossible à quantifier [Traduction libre] » (GRUDNIEWICZ et al., 2019)²⁸. Ainsi donc, même sans prendre en compte le critère d'une évaluation par les pairs peu consciencieuse, pour ne pas dire inexistante, les auteurs s'accordent pour y voir un facteur la plupart du temps constitutif des revues prédatrices. Ce manque de transparence des revues scientifiques, en particulier dans le processus de sélection et de relecture des articles, ne semble pour autant pas être une fatalité : en atteste le développement de modes de relecture moins traditionnels et plus transparents au cours de ces dernières années, que nous allons aborder dans la partie suivante.

DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES PLUS TRANSPARENTS DE RELECTURE PAR LES PAIRS

Nous l'avons évoqué, les chercheurs sont aujourd'hui poussés à publier toujours plus, privilégiant selon certains « la quantité au détriment de la qualité » (BRUILLARD, 2022). L'injonction à la publication entraîne d'importantes dérives dans le milieu de la recherche, avec une piètre qualité qui peut être éditoriale (corrections orthographiques et clarté de l'expression), méthodologique (raréfaction des rapports internes), voire éthique (distorsion des résultats) (LANGLAIS, 2020). Cette baisse de la qualité, baisse mécanique liée à l'impossibilité, pour les chercheurs, de consacrer suffisamment de temps à leurs articles, peut ainsi se doubler de stratégies contraires à l'éthique de la recherche. Kim, particulièrement critique à l'égard du système actuel de publication a ainsi explicitement lié l'injonction à la publication avec le développement de pratiques qu'elle qualifie de « fraude » :

²⁸ « Predatory journals and publishers are entities that prioritize self-interest at the expense of scholarship and are characterized by false or misleading information, deviation from best editorial and publication practices, a lack of transparency, and/or the use of aggressive and indiscriminate solicitation practices. [...] we omitted quality of peer review, even though negligent peer review is often a prominent feature of predatory journals. We are not saying that peer review is unimportant, only that it is currently impossible to assess. »

« Pour moi le publish or perish c'est vraiment ce qui est à la base de nouveaux types de fraude dans la recherche. J'avais un peu travaillé là-dessus, j'avais étudié les nouveaux types de fraude dans la recherche et c'est vraiment lié au fait de devoir publier. [...] ça incite les gens à plus se citer entre eux mutuellement alors que les gens ont pas forcément participé [à la rédaction d'un article collectif], ça incite à payer des revues pour être publié dedans, ça incite à publier des petits bouts d'articles plusieurs fois dans l'année au lieu de faire un gros article abouti, ça conduit à fausser des résultats pour publier d'autres choses, ça conduit à se focaliser sur des sujets à la mode parce qu'on a plus de chance d'être publié. »

Ainsi la course à la publication semble bien impacter négativement la qualité des productions scientifiques, les processus de validation et de relecture des articles devant être effectués en un temps moindre, si bien que la légitimité scientifique de la production scientifique connaît une crise qui trouve son paroxysme dans l'existence des revues prédatrices, mais semble exister également insidieusement dans l'ensemble des revues à comité de lecture.

Les archives ouvertes, quant à elles, ne bénéficient *a priori* pas non plus de ce type de légitimité : une partie significative des documents archivés étant des pré-publications, elles n'ont par définition pas bénéficié d'une relecture par les pairs. La relecture par les pairs est pourtant la pierre angulaire sur laquelle repose la qualité scientifique d'un ouvrage ou d'une publication, mais comme l'expose Jean Lesne : « quel que soit le système d'évaluation scientifique, il sera toujours difficile de motiver des relecteurs qui aient le temps, les compétences et l'envie de faire ce travail chronophage et peu gratifiant, mais pourtant indispensable » (LESNE, 2021). Cela soulève un enjeu crucial pour la qualité de la recherche, et pose la question des critères d'évaluation d'un chercheur : en effet, si la relecture par les pairs est un rouage incontournable de la production du savoir scientifique, il est peu valorisé par la communauté scientifique à ce jour. Selon l'enquête menée par le consortium Couperin sur les pratiques de publication et d'accès ouvert des chercheurs français en 2019, la levée de l'anonymat permettrait de valoriser ce processus : « Je préférerais que tou.te.s soient connus, que le noms des reviewers figurent sur les articles et que cela permettent d'évaluer ce travail aujourd'hui réalisé dans l'ombre mais qui contribue grandement à la communication scientifique », selon les dires d'un

chercheur en sciences du vivant. Le manque de transparence des processus de relecture par les pairs est un enjeu soulevé par plus de la moitié de la communauté scientifique, selon cette même enquête : « La question de la transparence du processus fait apparaître des positions partagées. Un peu plus de 50% des opinions sur ce sujet exprime une insatisfaction, et le reste une satisfaction ». Des répondants expriment par exemple leur souhait de lever l'anonymat : « Je pense que nous pouvons reprendre le contrôle de nos travaux. Le peer review est très important, il est là pour améliorer les publications, mais son anonymat rend le processus mis en place par les maisons d'édition surpuissant. Un concurrent, une personne de mauvaise foi ou une mauvaise relecture par manque de temps du referee rendent le processus aléatoire », comme l'explique un chercheur en physique. Mais comme le montre l'enquête menée par Couperin, une partie significative de la communauté de recherche estime que l'anonymat dans les pratiques de relecture est une pratique pertinente. Cela a notamment été soulevé en entretien avec Kim, doctorante en philosophie, alors que nous parlions de sa participation à la relecture de contributions à un colloque :

« C'est vrai que la relecture anonymisée ça me paraît pas mal, parce que là quand on a fait les relectures des contributions [au colloque], qu'on avait sélectionné tout le monde et qu'on a regardé leurs profils, on aurait été ultra biaisés par l'université d'origine, et si c'est un doctorant, un post-doc, ou un prof. Là y a des contributions de profs déjà installés qu'on n'a pas accepté, parce que la qualité était pas là, mais que au final, on va quand même peut-être les prendre parce que justement, c'est des profs, et qu'il faut se mettre bien avec eux, enfin ça c'est le côté réseautage dans la recherche quoi. Donc avec identités ouvertes moi je suis sûre que j'aurais été biaisée dans mes lectures. »

Ainsi, d'après Kim, la relecture en double aveugle garantit une certaine impartialité, là où la connaissance, à l'avance, de l'affiliation et du stade de la carrière d'un auteur peut orienter la sélection ou non de contributions. Il existe néanmoins de forts biais, non pas au moment de la relecture, mais au moment de la sélection : Kim avoue ainsi que, quand bien même certaines contributions ont été collectivement jugées médiocres pendant la relecture, leurs auteurs seront conviés au colloque puisqu'ils sont déjà titularisés.

Certaines initiatives novatrices voient le jour pour redonner leur importance au processus de *reviewing*, au premier rang desquelles nous pouvons citer l'*open-peer review*, ou évaluation par les pairs ouverte. La plateforme Peer Community In en est un exemple : divisée en différentes communautés disciplinaires de chercheurs, ce système repose sur l'évaluation de preprints disponibles dans des archives ouvertes. Ces évaluations et recommandations sont ensuite rendues publiques sur le site Peer Community In, ce qui permet à la fois de faire valoir le contenu scientifique du manuscrit ainsi évalué, et de rendre transparent et valorisable le système de relecture par les pairs qui est normalement opaque et dédaigné. Nous pouvons également citer l'initiative Transparent Review in Preprints, dans laquelle s'est engagé l'archive ouverte en biologie bioRxiv, qui autorise les commentaires des lecteurs et indique également les mentions d'un article sur les réseaux sociaux, donnant une place à l'échange - au sein d'une communauté de chercheurs, mais aussi avec des non professionnels - dans l'activité de recherche et notamment de publication.

CONCLUSION

Nous avons tenté, au cours de ce mémoire, de montrer les liens entre science ouverte et carrière des chercheurs, à l'aune des trois critères de légitimation des contenus scientifiques présentés par Benoît Epron et Marcello Vitali-Rosati, à savoir : le prestige lié aux revues dans lesquelles publient les chercheurs et chercheuses, la visibilité sur internet des publications, et l'évaluation scientifique qui permet de légitimer les travaux des chercheurs. Nous avons donc vu au cours de la première partie que le monopole des revues commerciales conditionne les pratiques de publication des chercheurs, en particulier dans certaines disciplines comme la sociologie. Le processus de publication, souvent effectué de manière passive en début de carrière, suppose que les doctorants et post-doctorants ne se posent souvent pas la question du choix des revues dans lesquelles ils publient, leur objectif étant de publier beaucoup au cours de leurs premières années de carrière dans le monde de la recherche. Cette course à la publication, quoiqu'à nuancer pour certaines disciplines, comme l'histoire du droit, structure le monde de l'édition scientifique et explique le chiffre exponentiel de publications scientifiques annuelles. Dans l'univers très compétitif de la recherche, notamment pour les chercheurs et chercheuses néophytes, publier dans des revues prestigieuses de sa discipline est donc souvent un indispensable pour prétendre à avoir une carrière académique. L'évaluation à l'aune de critères quantitatifs par les indicateurs bibliométriques qui en découle a participé à l'instauration d'un système de publication qui privilégie la quantité à la qualité, et duquel une partie de la communauté scientifique cherche à s'extraire. L'un des moyens d'échapper au contrôle des éditeurs commerciaux est rendu manifeste par les transitions de revues commerciales vers le modèle diamant, transitions qui n'impactent souvent pas le prestige des revues, plutôt basé sur leur ancienneté et la qualité de leurs comités éditoriaux. Ainsi, ce n'est pas le modèle économique qui atteste de la qualité d'une revue, mais force est de constater que les revues en libre accès diamant, souvent créées il y a peu, ont besoin de temps pour s'auréoler de prestige – comme pour toutes les revues. A ce titre, la publication dans des revues commerciales apparaît comme plus avantageuse pour la carrière des jeunes chercheurs. Nous avons ensuite cherché à déterminer les stratégies mises en œuvre par les chercheurs et chercheuses pour donner plus de visibilité à leurs publications, mais aussi à eux-mêmes, visibilité rendue possible par l'avènement

du numérique. La circulation de l'information, mais aussi l'immédiateté et la simultanéité de sa consultation ont bouleversé les pratiques de publication scientifique autrefois dominée par le papier, impliquant la mise en place de nouvelles stratégies pour rendre visible ses publications au sein de la masse grandissante de travaux scientifiques disponibles sur internet. Que ce soit par le dépôt des publications dans des archives ouvertes ou l'attention portée aux réseaux sociaux et aux identifiants-auteurs, il semblerait que les plus jeunes chercheurs soient plus sensibilisés à certains canaux de publicisation et de diffusion du savoir que leurs aînés. La large diffusion permise par le dépôt dans les archives ouvertes apparaît également comme un moyen de rendre accessible et donc visible ses publications. Mais cela peut susciter quelques réticences, notamment de par l'absence de validation scientifique systématique dans les archives ouvertes, question que nous avons abordé en dernière partie : en effet, pour les jeunes chercheurs en particulier, diffuser des travaux non évalués par leurs pairs est souvent perçu comme un risque, c'est pourquoi certains font le choix de ne pas déposer leurs manuscrits-auteurs dans les archives ouvertes, ou encore leur thèse, quand bien même cela permettrait un accès immédiat et sans restriction à leurs travaux, conformément aux recommandations de la science ouverte. Pour autant, il serait réducteur d'affirmer que seuls les périodiques commerciaux sont à même de proposer une qualité scientifique par l'organisation de la relecture par les pairs : en attestent notamment les nombreux scandales liés aux revues prédatrices qui jalonnent l'actualité de la recherche scientifique. Plus encore, des modes de relecture plus transparents se développent, lesquels se basent notamment sur les prépublications disponibles dans les archives ouvertes et sur l'ouverture des identités des relecteurs.

Ce mémoire mériterait une étude plus approfondie des pratiques des chercheurs et chercheuses, élargie en termes de champs disciplinaires et de stade des carrières. Cependant, le choix d'étudier des jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales nous a permis de mettre en lumière la diversité des pratiques, dans la mesure où certaines disciplines, à l'instar de la sociologie, sont plus insérées que d'autres, comme l'histoire du droit, dans les logiques prépondérantes d'augmentation du volume des publications. Par ailleurs, dans la mesure où nos enquêtés sont des jeunes chercheurs visant l'obtention d'une titularisation en tant qu'enseignant-chercheur, ils étaient tout particulièrement concernés par la question des stratégies de publication pour optimiser leur carrière. Force est de constater que la publication en accès ouvert, que ce soit au sein de revues basées

sur le modèle diamant, ou dans les archives ouvertes, à savoir la voie verte, semble être une voie plus risquée à emprunter que celle de la voie dorée, qui consiste à publier dans des revues commerciales. L'un des verbatim présentés dans l'enquête menée par Couperin en 2019 explique ainsi, à propos de l'injonction paradoxale à publier en accès ouvert tout en évaluant les chercheurs sur leurs publications dans des revues prestigieuses : « C'est un problème collectif : à titre individuel, je ne peux pas me passer de publier dans les revues prestigieuses du domaine, je pénaliserais ma carrière. Si tous les chercheurs français sont bloqués de la même façon, cela change tout ». Cette impuissance de l'effort individuel, voué à être vain s'il n'est pas accompagné d'une conviction collective de la communauté des chercheurs, est d'ailleurs au centre de la déclaration de San-Fransisco de 2013 (DORA), qui appelait déjà il y a dix ans à juger à l'aune de critères qualitatifs et non plus quantitatifs les chercheurs. La sensibilisation croissante des apprentis chercheurs à la science ouverte peut cependant laisser présager d'une modification, lente mais inexorable, des pratiques de la recherche, en faveur de critères qui placent la qualité scientifique au cœur de l'évaluation des chercheurs, et donc des pratiques de publication.

SOURCES OU CONSTITUTION DU CORPUS

Pour le présent mémoire, nous nous sommes basés sur des entretiens semi-directifs avec cinq jeunes chercheurs et chercheuses. Ces entretiens, d'une durée de vingt minutes à une heure quinze, ont été réalisés en visioconférence.

Ambre, 32 ans, post-doctorante en histoire du droit depuis deux ans, a publié dans un ouvrage collectif et dans deux actes de colloques. Entretien réalisé le 18 juillet 2023, durée approximative de quarante minutes.

Gaston, 31 ans, post-doctorant en sociologie depuis un an, a déjà publié une dizaine d'articles, mais il a également participé à des ouvrages collectifs. Entretien réalisé le 17 juillet 2023, durée approximative d'une heure et quart.

Kim, 26 ans, est doctorante en philosophie depuis deux ans. Trois de ses articles sont en relecture, et l'un d'eux devrait être très prochainement publié. Entretien réalisé le 21 juillet 2023, durée approximative de cinquante minutes.

Yaël, 27 ans, est doctorante en histoire du droit depuis un an. Elle n'a jamais publié d'article scientifique. Entretien réalisé le 17 juillet 2023, durée approximative de vingt minutes.

Michael, 25 ans, vient de soutenir son mémoire en sciences cognitives et de décrocher par la même occasion un contrat doctoral. Il a participé à la rédaction d'un article scientifique collectif pendant sa licence. Entretien réalisé le 17 juillet 2023, durée approximative de trente minutes.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRO, Mathieu, HOLOGNE, Odile et MAHÉ, Annaïg, 2014. Estimation des dépenses de publication de l'Inra dans un modèle théorique « Gold Open Access »: *Documentaliste-Sciences de l'Information* [en ligne]. 16 décembre 2014. Vol. 51, n° 4, pp. 70-79. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.3917/docsi.514.0070. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2014-4-page-70.htm?ref=doi>

BÉNICHOUX, Brigitte, 2011. Un outil d'évaluation scientifique : le facteur d'impact: *Hegel* [en ligne]. 1 novembre 2011. Vol. N° 4, n° 4, pp. 16-20. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.3917/heg.014.0016. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-hegel-2011-4-page-16.htm?ref=doi>

BERANEK, Bolt et Newman, Inc, 1981. *A History of the ARPANET : The First Decade*, rapport n° 4799 préparé pour la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA), 1^{er} avril 1981. [Consulté le 14 Août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://archive.wikiwix.com/cache/display2.php/attachment.pdf?url=https%3A%2F%2Fwww.darpa.mil%2FWorkArea%2FDownloadAsset.aspx%3Fid%3D2677>

BERTHAUD, Christine, CHARNAY, Daniel et FARGIER, Nathalie, 2021. Diffuser et pérenniser le savoir scientifique : 20 ans d'histoire de HAL. *Histoire de la recherche contemporaine* [en ligne]. 31 décembre 2021. N° Tome X-n°2. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.4000/hrc.6330. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/hrc/6330>

BORRELL-DAMIÁN, Lidia et ROORYCK, Johan, 2022. Un plan d'action pour l'édition Diamant. In : OPEN SCIENCE EUROPEAN CONFERENCE, *Actes des Journées européennes de la science ouverte : Open Science European Conference – OSEC 2022* [en ligne]. Marseille : OpenEdition Press. pp. 99-103. Laboratoire d'idées. [Consulté le 14 Août 2023]. ISBN 9791036525155. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/oep/15942>

BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa, RAKOTOARY, Sarah et BADOR, Pascal, 2021. La prédation dans le champ de la publication scientifique : un objet de recherche révélateur des mutations de la communication scientifique ouverte. *Natures Sciences Societes* [en ligne]. 2021. Vol. 29, n° 4, pp. 382-395. [Consulté le 14 Août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2021-4-page-382.htm>

BRUILLARD, Éric, 2022. Science ouverte : un accès ouvert pour des traitements fermés ? : *La Pensée* [en ligne]. 19 juillet 2022. Vol. N° 410, n° 2, pp. 111-122. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.3917/lp.410.0111. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-la-pensee-2022-2-page-111.htm?ref=doi>

CABANAC, Guillaume et HUBERT, Gilles, 2016. T'as pensé à retweeter mon article ? Enjeux, limites et critique de la bibliométrie alternative via les altmetrics. 2016. [Consulté le 14 Août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://hal.science/hal-03159081>

CHARTRON, Ghislaine, 2014. Open access et SHS : Controverses. *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences* [en ligne]. 6 mai 2014. N° 52-1, pp. 37-63. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.4000/ress.2658. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/ress/2658>

CONTAT, Odile et TORNAY, Didier, 2015. Les revues en sciences humaines et sociales à l'heure des communs. *Revue d'histoire moderne et contemporaine* [en ligne]. 2015. Vol. 62-4bis, n° 5, pp. 62. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.3917/rhmc.625.0062. Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2015-5-page-62.htm>

DE HERDE, Veronique, BJÖRNMALM, Mattias et SUSI, Toma, 2021. Game over: empower early career researchers to improve research quality. *Insights the UKSG journal* [en ligne]. 9 juin 2021. Vol. 34, pp. 15. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.1629/uksg.548. Disponible à l'adresse : <http://insights.uksg.org/articles/10.1629/uksg.548/>

DEMETRES, Michelle R., DELGADO, Diana et WRIGHT, Drew N., 2020. The impact of institutional repositories: a systematic review. *Journal of the Medical Library Association* [en ligne]. 1 avril 2020. Vol. 108, n° 2, pp. 177-184. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.5195/jmla.2020.856. Disponible à l'adresse : <https://jmla.pitt.edu/ojs/jmla/article/view/856>

DOBUSCH, Leonhard et HEIMSTÄDT, Maximilian, 2019. Predatory publishing in management research: A call for open peer review. *Management Learning* [en ligne]. novembre 2019. Vol. 50, n° 5, pp. 607-619. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.1177/1350507619878820. Disponible à l'adresse : <http://journals.sagepub.com/doi/10.1177/1350507619878820>

DURAND-BARTHEZ, Manuel, 2008. Historique et critique du facteur d'impact. Collection Schedae, Presses Universitaires de Caen. [en ligne]. 2008. Vol. 7, n°1, pp. 67-76. [Consulté le 14 Août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://hal.science/hal-01356185/>

EPRON, Benoît et VITALI-ROSATI, Marcello, 2018. III. La légitimation des contenus. *Reperes* [en ligne]. 31 mai 2018. pp. 73-91. [Consulté le 14 Août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/l-edition-a-l-ere-numerique--9782707199355-page-73.htm>

GRUDNIEWICZ, Agnes, MOHER, David, COBEY, Kelly D., BRYSON, Gregory L., CUKIER, Samantha, ALLEN, Kristiann, ARDERN, Clare, BALCOM, Lesley, BARROS, Tiago, BERGER, Monica, CIRO, Jairo Buitrago, CUGUSI, Lucia, DONALDSON, Michael R., EGGER, Matthias, GRAHAM, Ian D., HODGKINSON, Matt, KHAN, Karim M., MABIZELA, Mahlubi, MANCA, Andrea, MILZOW, Katrin, MOUTON, Johann, MUCHENJE, Marvelous, OLJHOEK, Tom, OMMAYA, Alexander, PATWARDHAN, Bhushan, POFF, Deborah, PROULX, Laurie, RODGER,

Marc, SEVERIN, Anna, STRINZEL, Michaela, SYLOS-LABINI, Mauro, TAMBLYN, Robyn, VAN NIEKERK, Marthie, WICHERTS, Jelte M. et LALU, Manoj M., 2019. Predatory journals: no definition, no defence. *Nature*. décembre 2019. Vol. 576, n° 7786, pp. 210-212. DOI 10.1038/d41586-019-03759-y.

HAIECH, Jacques, FOREST, Claude, MARTINENT, Eric et HERVÉ, Christian, 2018. E-réputation, intégrité communicationnelle et intégrité scientifique. *Ethics, Medicine and Public Health* [en ligne]. octobre 2018. Vol. 7, pp. 68-70. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.1016/j.jemep.2018.10.009. Disponible à l'adresse : <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S2352552518301221>

LANGLAIS, Pierre Carl et EPRIST, 2020. La Recherche en crise de reproductibilité ? EPRIST Analyse I/IST. [en ligne]. Avril 2020. N° 30, pp. 1-10. [Consulté le 14 Août 2023]. Disponible à l'adresse : https://www.eprist.fr/wp-content/uploads/2020/04/EPRIST_I-IST_Recherche-en-crise-de-reproductibilite_Avril2020.pdf

LARIVIÈRE, Vincent, 2015. Facteur d'impact. Sciences, technologies et sociétés de A à Z. [en ligne]. 2015, p. 104-106. [Consulté le 14 Août 2023]. Disponible à l'adresse : https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/23171/Lariviere_2015_-_Facteur_dimpact.pdf

LESNE, Jean, 2021. Réviser le système de recherche pour ranimer la confiance sociale dans la science. *Environnement, Risques & Santé* [en ligne]. 2021. Vol. 20, n° 1, pp. 53-67. [Consulté le 14 Août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-environnement-risques-et-sante-2021-1-page-53.htm>

MAISONNEUVE, Hervé, 2023. Histoire des revues scientifiques : les sociétés savantes sont-elles encore le garant des savoirs ? *Les Tribunes de la santé* [en ligne]. 2023. Vol. 75, n° 1, pp. 35-48. [Consulté le 22 juillet 2023]. DOI 10.3917/seve1.075.0035. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-les-tribunes-de-la-sante-2023-1-page-35.htm>

MARCHOUX, Eric et AVENTURIER, Pascal, 2013. La science 2.0 : la science en réseau : Synthèse du séminaire des professionnels. IST. [en ligne]. 9-11 avril 2013, Seillac (Blois, Loir-et-cher). pp. 1-4. [Consulté le 14 Août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://hal.science/hal-01190535>

MARTINEZ, Isabelle, DEVILLE, Aude et CAPKUN, Vedran, 2018. La valorisation de l'activité recherche : de l'entrée dans la carrière universitaire au professorat: *Comptabilité Contrôle Audit* [en ligne]. 12 mars 2018. Vol. Tome 24, n° 1, pp. 7-12. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.3917/cca.241.0007. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-comptabilite-contrrole-audit-2018-1-page-7.htm?ref=doi>

MÉRINDOL, Jean-Yves, 2021. Brève histoire de l'IST numérique. *Histoire de la recherche contemporaine* [en ligne]. 31 décembre 2021. N° Tome X-n°2. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.4000/hrc.6049. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/hrc/6049>

MOHIB, Najoua, MAGOT, Claude-Alexandre et PLATEAU, Jean-François, 2022. Professionnalisation des doctorants : résultats d'une étude sur le devenir des docteurs en sciences de l'éducation et de la formation: *Savoirs* [en ligne]. 9 mars 2022. Vol. N° 58, n° 1, pp. 31-45. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.3917/savo.058.0031. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2022-1-page-31.htm?ref=doi>

MOM, 2019. Laboratoire junior "Frontière.s". *Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux* [en ligne]. 24 mai 2019. [Consulté le 14 Août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://axesmom.hypotheses.org/1>

ORIGGI, Gloria, 2013. Un certain regard. *Communications*. [en ligne]. 13 novembre 2013. Vol. 93, n° 2, pp. 101-120. [Consulté le 14 Août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-communications-2013-2-page-101.htm>

MOIGN, Arnaud, FABRY, Cécilia, BADOLATO, Anne-Marie et FRANÇOIS, Claire, 2021. Du papier à la science ouverte : évolutions des services d'accès à l'information. *Histoire de la recherche contemporaine* [en ligne]. 31 décembre 2021. N° Tome X-n°2. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.4000/hrc.6735. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/hrc/6735>

POLKA, Jessica, 2022. Nouvelles formes de publications. Pourquoi ? Comment ? Jusqu'où ? In : OPEN SCIENCE EUROPEAN CONFERENCE, Actes des Journées européennes de la science ouverte : Open Science European Conference – OSEC 2022. [en ligne]. Marseille : OpenEdition Press. pp. 81-87. Laboratoire d'idées. [Consulté le 14 Août 2023]. ISBN 9791036525155. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/oep/15966>

RAKOTONOELINA, Florimond, 2006. Le signalement de l'auto-citation dans les discours scientifiques : le cas des sciences de l'information et de la communication. *Travaux de linguistique* [en ligne]. 2006. Vol. 52, n° 1, pp. 101-113. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.3917/tl.052.0101. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2006-1-page-101.htm>

REBEAUD, Mathieu, ROCHOY, Michaël, RUGGERI, Valentin, COVA, Florian, LEMBROUILLE, Didier, TROTTINETTA, Sylvano, HANTOME, F, MACRON, Nemo et JAVANICA, Manis, 2020. SARS-CoV-2 was Unexpectedly Deadlier than Push-scooters: Could Hydroxychloroquine be the Unique Solution? *Asian Journal of Medicine and Health*. 15 août 2020. Vol. 18, pp. 14-21. DOI 10.9734/AJMAH/2020/v18i930232.

RENTIER, Bernard, 2018. *Science ouverte, le défi de la transparence*. Bruxelles : Académie royale de Belgique. ISBN 9782803106608.

ROSSI, Tullio, 2017. The Evolution of Academic Success : 'Publish or Perish' to 'Visible or Vanish'. [Consulté le 14 Août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.animateyour.science/post/visible-or-vanish>

ROUSI, Antti Mikael et LAAKSO, Mikael, 2022. Overlay journals: A study of the current landscape. *Journal of Librarianship and Information Science* [en ligne]. 17 octobre 2022. pp. 096100062211252. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.1177/09610006221125208. Disponible à l'adresse : <http://journals.sagepub.com/doi/10.1177/09610006221125208>

ROUSSEAU-HANS, Françoise, OLLENDORFF, Christine et HARNAIS Vincent, 2020. Les pratiques de publications et d'accès ouvert des chercheurs français en 2019 : étude complète, Collection « Les études Couperin », n°1, 2020. <https://cea.hal.science/cea-02450324/document>. [Consulté le 14 Août 2023]

VEISSIER, Lucille, 2023. Créer sa revue, ils et elles l'ont fait, épisode 2. [Consulté le 14 Août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://themeta.news/creer-sa-revue-ils-et-elles-lont-fait-ep-2/>.

SCHÖPFEL, Joachim, 2015. Open access – the rise and fall of a community-driven model of scientific communication. *Learned Publishing* [en ligne]. 1 octobre 2015. Vol. 28, n° 4, pp. 321-325. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.1087/20150413. Disponible à l'adresse : <http://doi.wiley.com/10.1087/20150413>

SUSI, Toma, 2022. La science ouverte n'a pas besoin de martyrs, mais nous devons reconnaître la nécessité d'une réforme. In : OPEN SCIENCE EUROPEAN CONFERENCE, Actes des Journées européennes de la science ouverte : Open Science European Conference – OSEC 2022. [en ligne]. Marseille : OpenEdition Press. pp. 115 121. Laboratoire d'idées. [Consulté le 14 Août 2023]. ISBN 9791036525155. Disponible à l'adresse: <http://books.openedition.org/oep/15966>

VITALI-ROSATI, Marcello, 2014. Les revues littéraires en ligne : entre éditorialisation et réseaux d'intelligences. *Études françaises* [en ligne]. 3 novembre 2014. Vol. 50, n° 3, pp. 83-104. [Consulté le 14 Août 2023]. DOI 10.7202/1027191ar. Disponible à l'adresse : <http://id.erudit.org/iderudit/1027191ar>

YOUNG, Jonathan S. et BRANDES, Patricia M., 2020. Green and gold open access citation and interdisciplinary advantage: A bibliometric study of two science journals. *The Journal of Academic Librarianship* [en ligne]. mars 2020. Vol. 46, n° 2, pp. 102105. [Consulté le 22 juillet 2023]. DOI 10.1016/j.acalib.2019.102105. Disponible à l'adresse : <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0099133319303532>

Norme ISO 690

SITOGRAPHIE

Altmetric, « The 2020 Altmetric Top 100 » <https://www.altmetric.com/top100/2020/>. [Consulté le 14 Août 2023].

BOAI, « Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert », <https://www.budapestopenaccessinitiative.org/read/french-translation/>. [Consulté le 14 Août 2023].

Centre pour la communication scientifique directe (chaîne YouTube), « Publier autrement : l'épopée d'Episciences et des overlay journals », consultables aux adresses : <https://www.youtube.com/watch?v=3UCzxSYOChk> et <https://www.youtube.com/watch?v=u24k1OQN5Og>. [Consulté le 14 Août 2023].

CNRS, « Accès ouvert, les pratiques des scientifiques analysés », 2022, <https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/acces-ouvert-les-pratiques-des-scientifiques-analysees>. [Consulté le 14 Août 2023].

CNRS, « Frais de publication : 'nous sommes au bord du gouffre' », 2023, <https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/frais-de-publication-nous-sommes-au-bord-du-gouffre>. [Consulté le 14 Août 2023].

CNRS, « Il n'y a pas de raison que les scientifiques fassent une cession exclusive gratuite de leurs œuvres aux éditeurs », 2022, <https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/il-ny-pas-de-raison-que-les-scientifiques-fassent-une-cession-exclusive-gratuite-de-leurs> [Consulté le 14 Août 2023].

CNTRL, « Définition de science ». <https://www.cnrtl.fr/definition/science>. [Consulté le 14 Août 2023].

Eprist (réseau des responsables IST des organismes de recherche, « Résultats financiers 2015 de l'édition scientifique », 2016 : https://www.eprist.fr/wp-content/uploads/2016/03/I-IST_16_R%C3%A9sultatsFinanciers2015EditionScientifique.pdf. [Consulté le 14 Août 2023].

Imaging Neuroscience : « Elsevier: NeuroImage transition - all editors have resigned over the high publication fee, and are starting a new non-profit journal, Imaging Neuroscience » : <https://imaging-neuroscience.org/Announcement.pdf>. [Consulté le 14 Août 2023].

Légifrance, « Code de la recherche » : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071190/LEGISCTA00006151314/#LEGIARTI000042813489 [Consulté le 14 Août 2023].

Logical Methods in Computer Science : <https://lmcs.episciences.org/>. [Consulté le 14 Août 2023].

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, « Le plan national pour la science ouverte ». <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-2021-2024-vers-une-generalisation-de-la-science-ouverte-en-48525>. [Consulté le 14 Août 2023]

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, « Etat de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation en France n°16 » : https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eessr/FR/T744/le_doctorat_et_les_docteurs/ [Consulté le 14 Août 2023].

Open APC. <https://treemaps.intact-project.org/apcdata/openapc/#publisher/>. [Consulté le 14 Août 2023].

Ouvrir la Science, « Mettre en œuvre la stratégie de non-cession des droits sur les publications scientifiques », <https://www.ouvrirlascience.fr/mettre-en-oeuvre-la-strategie-de-non-cession-des-droits-sur-les-publications-scientifiques/> [Consulté le 14 Août 2023].

UNESCO. *Aide-mémoire à l'intention des éditeurs en libre accès sur la mise en œuvre de la Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte*. UNESCO, 2022. DOI.org (Crossref), <https://doi.org/10.54677/PQIG9806>. [Consulté le 14 Août 2023]

ANNEXES

Table des annexes

GRILLE D'ENTRETIEN ET RESULTATS	68
---------------------------------------	----

GRILLE D'ENTRETIEN ET RESULTATS

Informations générales

- Peux-tu me rappeler quel est ton parcours universitaire (pas présent dans le tableau par souci d'anonymisation) et quelle est ta discipline ?

Ambre	Gaston	Kim	Yaël	Michael
Histoire du droit	Sociologie	Philosophie	Histoire du droit	Sciences cognitives

- En quelle année as-tu soutenu ta thèse (pour les docteurs) / commencé ta thèse (pour les doctorants) ?

Ambre	Gaston	Kim	Yaël	Michael
Post-doctorante	Post-doctorant	Doctorante	Doctorante	Doctorant
2021 (soutenance)	2022 (soutenance)	2021	2022	2023

- Avais-tu ou as-tu un contrat doctoral ?

Ambre	Gaston	Kim	Yaël	Michael
Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Publications

- As-tu déjà publié des articles / ouvrages / actes de colloques ? Si oui, où et combien ? Dans quelles circonstances ?

Ambre	Gaston	Kim	Yaël	Michael
Une participation dans des Actes de colloques	Dizaine d'articles publiés, participation à un ouvrage collectif	Trois articles en cours de relecture	Aucun	Une participation dans un article collectif
Participation à un colloque. Pas d'incitation particulière à publier	Forte incitation de son directeur de thèse. Premières publications dans articles collectifs.	Démarche spontanée de la part de Kim	Pas d'incitation à publier en début de thèse	Au cours d'un stage en Licence

- As-tu repéré des revues prestigieuses dans ta discipline ? Si oui, selon quels critères ?

Ambre	Gaston	Kim	Yaël	Michael
Revues massivement papier en histoire du droit	Ancien classement AERES	SCImago Journal Rank	Pas spécialement	Pas spécialement, mais repérage de certaines revues de niche par mots-clés sur les moteurs de recherche / plateformes de revues

- La publication d'articles conditionne-t-elle, à ton sens, la carrière d'un chercheur ou d'une chercheuse ?

Ambre	Gaston	Kim	Yaël	Michael
Non, histoire du droit plus attachée à qualité de la thèse	Oui c'est même le critère principal	Oui c'est un critère important	Non, histoire du droit plus attachée à qualité de la thèse	N'a pas vraiment d'avis sur la question

- As-tu déjà fait de la relecture pour d'autres chercheurs et chercheuses ? Si oui selon quelle modalité de relecture ?

Ambre	Gaston	Kim	Yaël	Michael
Oui, relecture informelle entre doctorants	Non	Oui, relecture en double aveugle pour la sélection de contributions à un colloque	Non	Non

Visibilité

- Utilises-tu des identifiants auteur ? Si oui, lesquels, et comment les as-tu découverts et dans quel but les utilises-tu ?

Ambre	Gaston	Kim	Yaël	Michael
Non, pas de connaissance des identifiants auteur	Oui, par obligation car poussé à en créer par son laboratoire	Non, mais connaissance de leur existence. Attend d'avoir publié pour en créer	Non, pas de connaissance des identifiants auteur	Oui, démarche spontanée de créer Orcid et idHAL

- Utilises-tu les réseaux sociaux pour faire la promotion de ton activité de recherche ? Si oui, lesquels ? Trouves-tu cela pertinent, efficace ?

Ambre	Gaston	Kim	Yaël	Michael
Oui, de manière anecdotique (LinkedIn, ResearchGate, Academia). Pense que les plus jeunes utilisent plus les RS	Oui, de manière active (LinkedIn). Mise en valeur de ses publications et prise de contact avec d'autres chercheurs	Oui, de manière anecdotique (LinkedIn). Prise de contact avec d'autres chercheurs	Non	Oui, de manière active (LinkedIn). Envisage d'utiliser également ResearchGate et Academia

Accès ouvert

- Connais-tu le modèle économique des revues dans lesquelles tu as publié ? Sais-tu si certaines de tes publications ont impliqué le paiement de frais de traitement d'article ?

Ambre	Gaston	Kim	Yaël	Michael
Commercial	Commercial	Commercial	Aucune publication	Commercial
Ne connaît pas les APC	A entendu parler vaguement des APC	A entendu parler vaguement des APC	Ne connaît pas les APC	A entendu parler vaguement des APC

- As-tu déjà diffusé des travaux dans les archives ouvertes (la thèse ou le mémoire par exemple) ? Si oui, pourquoi ; si non, pourquoi ?

Ambre	Gaston	Kim	Yaël	Michael
Non	Oui	Non	Non	Non
Thèse considérée comme un travail trop inachevé	Thèse pour assurer la paternité de ses découvertes	Réticences à soumettre des manuscrits auteurs	Aucune publication	Envisage de déposer son mémoire de Master 2



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	7
LA CORRELATION ENTRE LA CARRIERE DES CHERCHEURS ET CHERCHEUSES ET LE PRESTIGE DES REVUES SCIENTIFIQUES	17
Le contexte de l'édition scientifique sous le monopole des revues commerciales.....	17
L'évaluation des chercheurs et chercheuses à l'aune de facteurs quantitatifs.....	25
La transition de revues commerciales vers le modèle diamant : un maintien du prestige ?.....	29
L'IMPORTANCE DE LA VISIBILITE DES PUBLICATIONS ET DES CHERCHEURS ET CHERCHEUSES	35
L'accélération de la diffusion des travaux scientifiques avec l'avènement du numérique	35
Diffuser ses publications par le dépôt dans les archives ouvertes.....	38
Réseaux sociaux et identifiants auteurs : exister sur internet pour se rendre visible	43
LA QUALITE SCIENTIFIQUE DES PUBLICATIONS : LE PROCESSUS DE RELECTURE PAR LES PAIRS EN QUESTION.....	48
La relecture par les pairs : apanage des revues commerciales ?	48
Le contre-exemple des revues prédatrices.....	50
Développement de systèmes plus transparents de relecture par les pairs	51
CONCLUSION	55
SOURCES OU CONSTITUTION DU CORPUS.....	59
BIBLIOGRAPHIE.....	60
SITOGRAPHIE	65
ANNEXES.....	67
TABLE DES MATIERES.....	73